

SOMMAIRE

₽	Cliquez sur le nom d'une partie pour
	y accéder directement

Cliquez sur ce symbole en haut à droite de chaque page pour retourner au sommaire

• Editorial de Philippe Mills & François Laugier	
Actionnariat et Gouvernance	ϵ
• Faits marquants de l'année 2020	10
• Une année de RSE chez SFIL : évènements 2020 en bref	18
Notation Extra-Financière	24
Nos ambitions ODD	26

NOS MISSIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE	28
1-1 Nos missions : financer le secteur public local	
et les exportations	28
• Accompagner le secteur de la santé :	
une mission indispensable et un rôle naturel pour SFIL	30
Financer le Secteur Public Local et la transition écologique	34
Soutenir les grandes exportations françaises	42
1-2 La montée en puissance de nos émissions thématiques	46
Les émissions sociales	47
Les émissions vertes	50
1-3 L'évaluation des risques climatiques	54

1-4 Perspectives

2		
■ NOS POLITIQUES INTERNES	62	
2-1 Accompagner les collaborateurs	64	
La crise sanitaire et ses enseignements pour SFIL	64	
Le maintien d'une politique RH dynamique	67	
2-2 Ancrer les dispositifs de conformité dans la démarche RSE	77	
La dynamique des dispositifs internes	77	
La politique achats et l'évaluation des fournisseurs	81	
2-3 Maîtriser notre impact carbone	83	
La mesure des émissions 2020	83	
La poursuite des actions de réduction	85	
2-4 Perspectives	88	
L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS		
■ NOS COLLABORATEURS	92	
3-1 Mobiliser	94	
• La solidarité des collaborateurs en réponse à la crise sanitaire	94	
Les autres initiatives solidaires	95	
3-2 Soutenir	97	
Les actions de mécénat	97	
L'insertion et la réussite des jeunes	100	
3-3 Sensibiliser	103	
La préservation des ressources	103	
• L'engagement envers les personnes en situation de handicap		

111

02

57

3-4 Perspectives

EDITO



Engagés pour un avenir durable.

En cette période de crise sanitaire et économique sans précédent, notre Groupe affirme plus que jamais sa raison d'être, financer un avenir durable en soutenant de manière pérenne le développement des territoires et l'activité internationale des grandes entreprises.

En 2020, notre modèle de banque publique de développement a démontré sa résilience et sa pertinence pour relever les nombreux défis qui se présentent, et SFIL est dans une position clé pour participer aux Plans de relance de l'économie et de la transition écologique de nos territoires. L'intégration de SFIL en septembre 2020 au Groupe Caisse des dépôts, dans le cadre du Grand Pôle Financier Public, vient encore réaffirmer nos ambitions en

matière de Responsabilité Sociale et de Développement Durable.

Grâce à l'engagement résolu et permanent de nos équipes, nous avons renforcé en 2020 chacun des 3 axes de notre stratégie RSE :

- ➤ La conduite de missions de politique publique,
- ➤ Le déploiement de politiques internes.
- ➤ L'engagement des collaborateurs et notre politique de mécénat.

Avec la 3e édition de ce rapport, notre démarche RSE gagne en maturité et s'ancre de plus en plus dans notre quotidien. Bénéficiant d'indicateurs de performance structurels en progression, notre stratégie, conduite en cohérence avec notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, pour lequel nous réitérons notre engagement en 2021, est marquée par plusieurs avancées majeures survenues en 2020.

En partenariat avec La Banque Postale, SFIL propose déjà depuis 2019 des prêts verts pour les collectivités locales et des prêts sociaux pour les hôpitaux publics. En 2020, le groupe SFIL a poursuivi avec succès ses émissions thématiques en lançant sa 2e émission sociale et sa 2e émission verte pour soutenir la transition énergétique des territoires.

Sur les marchés financiers, le Groupe SFIL a été consacré en tant qu'émetteur durable de 1^{er} rang et salué par plusieurs récompenses, dont celle de la meilleure émission Covered Bond attribuée à notre émission sociale Covid-19, lancée en avril 2020 pour les secteurs touchés par la pandémie.

Nos notations extra-financières ont progressé: la notation SUSTAINALYTICS révèle à cet égard la force et la pertinence de notre modèle avec une note de 7.7/100, soit la 7º meilleure note sur 93 institutions financières publiques réparties dans le monde entier.

Nous avons intensifié notre action en faveur des 9 ODD¹ que nous avons priorisés, avec la déclinaison de 18 objectifs chiffrés d'activité et de fonctionnement interne à atteindre d'ici fin 2021.

Notre banque a aussi consolidé ses partenariats institutionnels. Citons pour exemple notre adhésion à Finance for Tomorrow, dont le but est de promouvoir la puissance de l'écosystème français en matière d'investissement responsable et de finance verte. SFIL a également sponsorisé pour la première fois le Climate Finance Day qui, depuis la COP21, mobilise le secteur financier mondial dans la lutte contre le changement climatique.

En matière de déploiement des politiques internes, SFIL a poursuivi sa politique d'insertion des jeunes, en sponsorisant le Campus de l'innovation pour les lycées du Collège de France et en accueillant 10 % d'alternants dans ses effectifs. Nous sommes également fiers de la progression de 6 points depuis 2018 de notre index d'égalité femmes-hommes, qui est désormais de 93 sur 100.

SFIL a aussi continué à sensibiliser ses collaborateurs aux enjeux du développement durable en lançant notamment une campagne interne de réduction du plastique. A noter également notre participation à la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées, au DUoDAY 2020 durant lequel l'entreprise a accueilli en stage des étudiants et des professionnels en situation de handicap.

En 2021, nous nous engageons avec enthousiasme et détermination à poursuivre notre stratégie RSE, en cohérence avec notre ADN de banque publique de développement.

Philippe Mills et François Laugier

1. Objectifs de Développement Durable, programme des Nations Unies pour une transition juste vers un développement durable d'ici l'année 2030.

ACTIONNARIAT ET GOUVERNANCE

Pour mémoire, SFIL a été agréée par le Collège de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en qualité de banque le 16 janvier 2013.

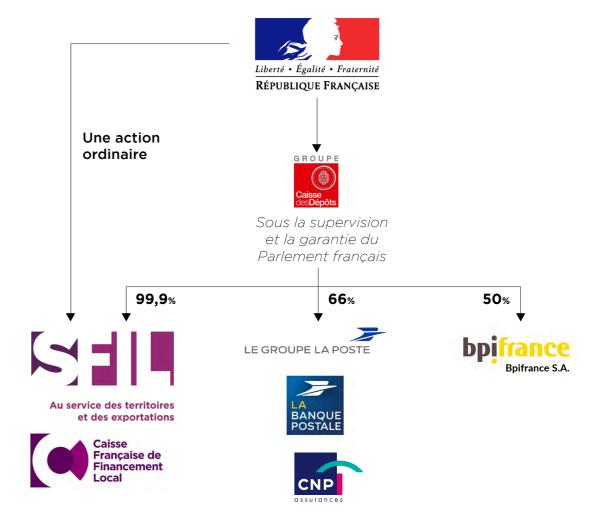
Actionnariat

Ainsi que cela avait été annoncé par les actionnaires historiques de SFIL en octobre 2019, la cession à la Caisse des Dépôts respectivement par l'État, à l'exception d'une action, de 75 % du capital de SFIL et par La Banque Postale de 5 % du capital de SFIL, a été réalisée le 30 septembre 2020. La Caisse des Dépôts, qui détenait 20 % du capital de SFIL, est ainsi devenue son actionnaire de référence. L'État continue d'être présent au conseil d'administration de SFIL par l'intermédiaire d'un

censeur, compte tenu des missions d'intérêt public confiées à SFIL.

Au travers de cette opération qui s'inscrit dans le projet de création du grand pôle financier public autour de la Caisse des Dépôts et de La Poste, l'actionnariat de SFIL demeure entièrement public, ce qui est l'une des caractéristiques essentielles du modèle de banque publique de développement dans lequel s'inscrit SFIL. L'objectif des banques publiques de développement

n'est pas de maximiser leur rentabilité ou leur part de marché mais d'assurer des missions de politiques publiques confiées par les pouvoirs publics (État, région ou collectivités) pour pallier des défaillances de marché identifiées tout en assurant les conditions de leur propre viabilité. Ainsi, SFIL est une des composantes clefs du dispositif de financement des collectivités territoriales et des établissements publics de santé mis en place début 2013 afin d'apporter une réponse durable à la raréfaction de l'offre de financement long terme pour le secteur public local.



Gouvernance

Le changement d'actionnariat a été accompagné d'une modification de la gouvernance au niveau du conseil d'administration et de ses comités spécialisés. La Caisse des Dépôts, membre du conseil, dispose d'un représentant et a également proposé la nomination de

cinq autres membres. Parmi les quatre administrateurs indépendants, deux ont été nommés en 2020. Un censeur représentant l'État a été nommé par le conseil. Par ailleurs, à l'issue d'élections organisées en novembre 2020, trois administrateurs représentant les salariés ont été élus. Enfin, le représentant du comité social et économique a changé.

Les modifications apportées à la composition du conseil d'administration, qui regroupe 15 membres, ont été suivies de l'actualisation de la composition de

ses quatre comités spécialisés dont les membres n'exercent pas de fonction de direction de la société. Ils ont été choisis en fonction de leurs compétences et de la contribution qu'ils peuvent apporter à l'exercice de la mission du comité considéré.

PRÉSIDENT : Pierre SORBETS DIRECTEUR GÉNÉRAL : PHILIPPE MILLS

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS :

Brigitte DAURELLE Eckhard FORST Cathy KOPP

7 ADMINISTRATEURS :

Serge BAYARD
Virginie CHAPRON DU JEU
Quentin DE NANTES
Laetitia DORDAIN



CAISSE DES DÉPÔTS
représentée par Olivier FABA

Pierre LAURENT
Fabienne MOREAU

3 ADMINISTRATEURS SALARIÉS:

Sandrine BARBOSA Frédéric GUILLEMIN Cécile LATIL-BOUCULAT

CENSEUR
Gabriel CUMENGE

1 SECRÉTAIRE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE Thomas PERDRIAU

42% de femmes

33% Indépendance* 94% Taux d'assiduité 54 ans

3 ans
Durée moyenne
du mandat

*Hors administrateurs représentants les salariés

- ➤ Le comité des risques et du contrôle interne : il analyse le profil de risque du Groupe, veille à la mise en place et au respect des dispositifs de maîtrise des risques, suit les dispositifs de contrôle interne et porte une appréciation sur l'efficacité de celui-ci.
- ➤ Le comité des comptes : il traite de la situation financière avec l'étude des arrêtés comptables, des comptes rendus des commissaires aux comptes, des prévisions budgétaires, etc.
- ➤ Le comité des rémunérations : il intervient dans l'élaboration et l'actualisation de la politique de rémunération et répond notamment aux axes d'amélioration identifiés en coordination avec le comité des risques et du contrôle interne. Il émet un avis sur la rémunération des mandataires sociaux et revoit les rémunérations des membres du Comité exécutif.
- ➤ Le comité de gouvernance, des nominations et de la RSE : il propose les nominations de mandataires sociaux, apprécie les compétences individuelles des membres des organes de direction et collectives du conseil d'administration, élabore le plan de succession, assiste le conseil d'administration dans l'évaluation de son fonctionnement. En matière de RSE, il examine la réflexion stratégique de SFIL, les actions conduites et suit l'élaboration et la publication des informations.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

L'adaptation de SFIL durant la crise sanitaire

Les enseignements de la crise pour SFIL

L'intégration au Groupe Caisse des Dépôts

La réaffirmation du rôle majeur du groupe dans la finance durable

Des émissions thématiques à fort impact

Tout au long de l'année 2020, marquée par la crise de la Covid-19 et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques, SFIL a poursuivi l'ensemble de ses missions de politique publique et a continué à renforcer ses engagements sociaux et environnementaux, notamment avec la pleine intégration des Objectifs de Développement Durable dans son fonctionnement et ses activités, reflet de ses ambitions pour un monde plus durable.

De plus, depuis la fin de l'année 2019, SFIL dispose d'un comité RSE trimestriel, instance transversale qui vise à assurer l'intégration de la RSE dans tout le groupe et coordonne l'avancement de l'ensemble des thématiques: conduite des missions, conformité, marchés financiers, risques, relations institutionnelles, politiques RH, engagement des collaborateurs, communication et actions bilan carbone. Le comité est également un lieu d'information et d'échanges en termes de veille et de suivi des grands enjeux du développement durable (biodiversité, énergie, etc.).

L'ACTIVITÉ EN 2020 DU GROUPE SFIL S'EST PARFAITEMENT INSCRITE DANS SA RAISON D'ÊTRE DÉSORMAIS INSÉRÉE DANS SES STATUTS :

« Financer un avenir durable en soutenant de manière pérenne et responsable le développement des territoires et l'activité internationale des grandes entreprises ».



L'adaptation de SFIL durant la crise sanitaire



Sur le plan opérationnel, le Groupe a su s'adapter pour fonctionner intégralement à distance lorsque c'était nécessaire, et assurer ainsi la continuité de toutes ses activités et de sa relation avec ses collaborateurs et l'ensemble de ses parties prenantes, en particulier ses emprunteurs.

Dès le mois d'avril, SFIL a en effet mis en œuvre un dispositif d'accompagnement de ses emprunteurs face aux difficultés dues à la crise sanitaire, et a lancé le premier covered bond « COVID 19 » afin

d'apporter des financements nouveaux aux secteurs touchés par la pandémie.

Si la crise sanitaire a ralenti le rythme de négociation des contrats en 2020, l'activité crédit export est restée très fortement sollicitée pour des études de projets et a réalisé sa première opération dans le domaine des énergies renouvelables, avec le refinancement d'un crédit export pour le projet « Dogger Bank », champ d'éoliennes marines au large des côtes du Royaume-Uni.



S'agissant de ses fournisseurs, SFIL a veillé à entretenir des relations suivies tout au long de la crise afin de les soutenir et a mis en place des moyens adaptés pour leur permettre de poursuivre leurs prestations.



Les enseignements de la crise pour SFIL



La santé et la protection des collaborateurs ont été placées au cœur des attentions du Groupe durant toute l'année. Grâce aux dispositifs d'accompagnement mis en place, l'ensemble des équipes a pu rester exceptionnellement mobilisé, et SFIL n'a pas eu recours au dispositif de chômage partiel mis en place par les pouvoirs publics.

Parmi les mesures proposées figurent la mise à disposition d'une ligne d'appel téléphonique de soutien psychologique, le déploiement large d'un système de visioconférence accessible à l'ensemble des collaborateurs ou le versement d'une prime pour l'achat de matériel afin d'optimiser l'ergonomie de son poste de travail à domicile (écran, casque audio, chaise de bureau, etc.).

Les représentants du personnel ont été constamment associés au processus de gestion de crise par le biais notamment de réunions exceptionnelles ou d'échanges bilatéraux.

En outre, le groupe a rapidement tiré les premiers enseignements de cette crise et a souhaité aller au-delà des changements imposés sous la contrainte pour en faire une opportunité de transformation choisie, en lançant le projet d'innovation Demain@SFIL.

L'intégration au Groupe Caisse des Dépôts



L'année a également été marquée par l'intégration réussie au Groupe Caisse des Dépôts. Les capacités de financement très performantes de SFIL, qui a continué de bénéficier d'excellentes conditions d'accès aux marchés financiers malgré l'instabilité liée à la crise sanitaire et économique, vont jouer un rôle clé au sein du Grand Pôle Financier Public.

Cette intégration permet également la mise en œuvre de synergies entre SFIL et la CDC en matière d'ambitions, d'objectifs et de bonnes pratiques de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.



La réaffirmation du rôle majeur du groupe dans la finance durable



Pour SFIL, 2020 a également été l'année de l'affirmation de son rôle d'acteur majeur de la finance durable : en plus de son adhésion à l'initiative Finance for Tomorrow, le groupe a pour la première fois sponsorisé et est intervenu, par le biais de Philippe Mills, au Climate Finance Day, événement annuel majeur qui vise à mobiliser le secteur financier mondial pour qu'il s'engage davantage dans la lutte contre le changement climatique.

SFIL a également continué de participer activement aux travaux de l'Association européenne des banques publiques (EAPB). L'association, qui promeut le modèle de banque publique de développement auprès des régulateurs et superviseurs, a défini notamment comme priorité le développement de la finance responsable et la mise en œuvre de la taxonomie européenne. Les membres de l'EAPB forment en effet un pôle de premier ordre en Europe en matière de finance durable avec 12 Mds € d'émissions durables réalisées en 2020.

SFIL et l'EAPB ont de plus participé à l'organisation du premier sommet des banques publiques de développement, le Finance in Common Summit, qui s'est tenu les 11 et 12 novembre à Paris et s'est conclu par une déclaration conjointe des participants en faveur du développement durable.

Le 26 novembre, Philippe Mills a été réélu Président de l'EAPB pour un troisième mandat consécutif.

Enfin, dans le cadre de ses travaux sur les risques liés au climat, SFIL a notamment mis en place, en 2020, un Comité Opérationnel Risques Climatiques.



Des émissions thématiques à fort impact

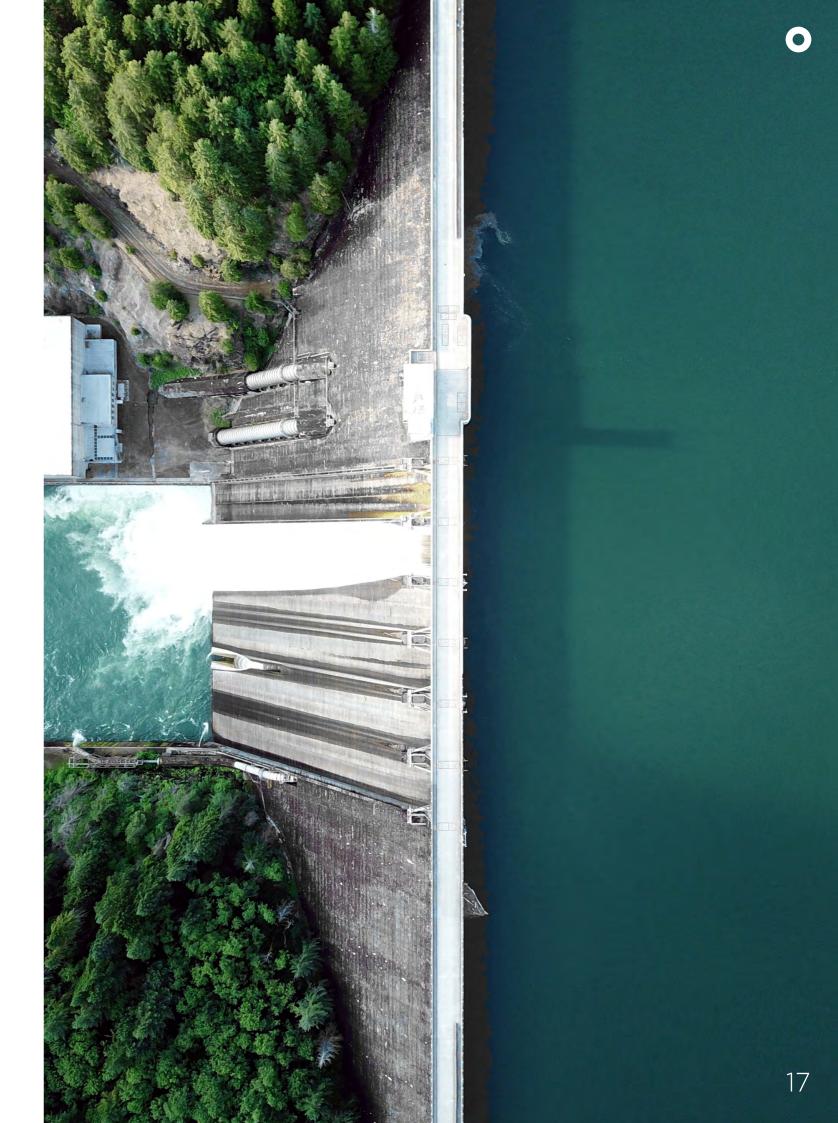


Le groupe SFIL est l'un des principaux émetteurs obligataires européens, et depuis 2019, des émissions thématiques sont lancées pour financer spécifiquement les hôpitaux publics français et les projets des collectivités locales ayant un impact écologique positif.

Après la première émission sociale, qui avait permis le refinancement de 254 hôpitaux dans 91 départements français, la première émission verte du groupe, d'un montant de 750 M €, affiche quant à elle des impacts écologiques

très positifs: grâce aux 156 prêts verts des collectivités locales refinancés, plus de 13 000 tonnes de CO² ont été évitées, près de 47 300 km de linéaire de réseau d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales ont été financés, et pas moins de 9 millions d'habitants desservis.

Ainsi, globalement la gestion de la phase aiguë de la crise sanitaire a constitué un triple succès pour SFIL du point de vue de la protection de la santé de ses collaborateurs, du maintien de sa capacité opérationnelle en continuité et de la démonstration de la résilience de son modèle d'affaires. En sa qualité de banque publique de développement, SFIL sera en mesure d'apporter tout son soutien aux politiques publiques nécessaires à la relance économique que ce soit pour le financement du secteur public local et des hôpitaux français ou pour celui des exportations.



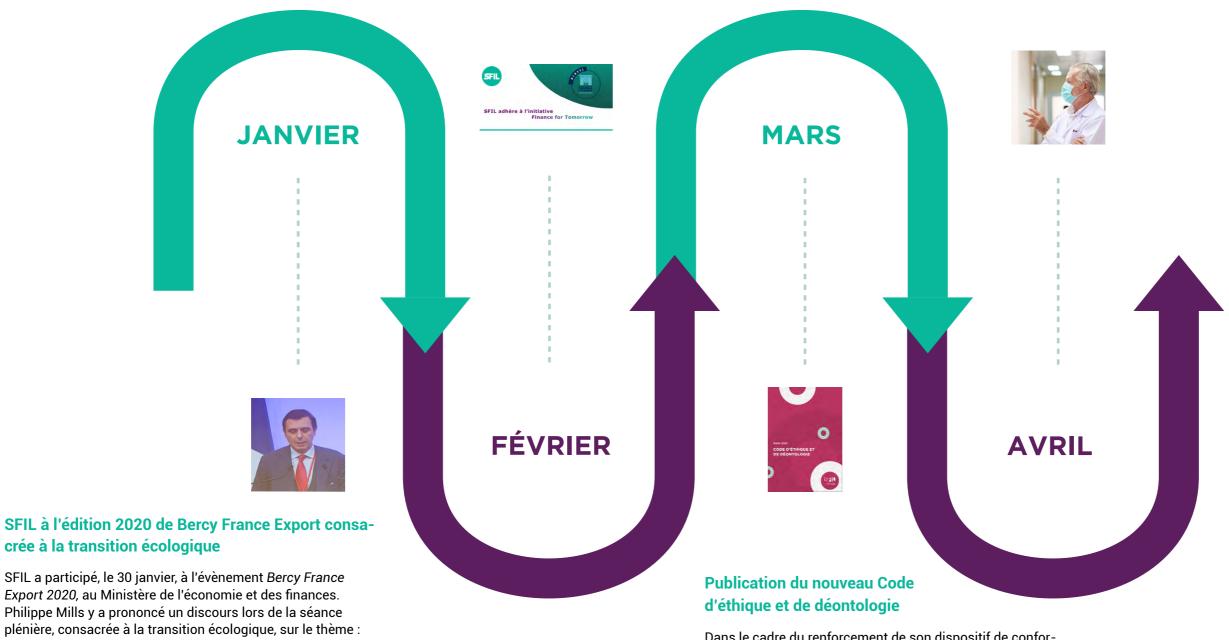
LES ÉVÈNEMENTS **2020 EN BREF**

SFIL s'associe à l'initiative « Finance for Tomorrow » pour promouvoir la puissance de l'écosystème français en matière d'investissement responsable et de finance verte

SFIL a notamment participé aux travaux organisés par l'association sur les green bonds et les social bonds, et particulièrement sur le concept de « transition juste » afin de faire converger les efforts pour développer les financements verts et les financements sociaux.

Lancement de la 2^e émission sociale du groupe SFIL dédiée au financement des hôpitaux

Premier covered bond « COVID 19 » visant à apporter directement ou indirectement des financements nouveaux aux secteurs touchés par la pandémie, la transaction de 1 Md €, réalisée le 28 avril, a reçu un accueil extrêmement positif avec la participation de 130 investisseurs différents et plus de 4,5 Mds € d'ordres.



SFIL a participé, le 30 janvier, à l'évènement Bercy France Export 2020, au Ministère de l'économie et des finances. Philippe Mills y a prononcé un discours lors de la séance plénière, consacrée à la transition écologique, sur le thème : « Les obligations vertes au service de l'exportation et des projets stratégiques ».

Dans le cadre du renforcement de son dispositif de conformité, SFIL a actualisé son code d'éthique et de déontologie, qui comporte désormais notamment un code de conduite en matière d'anticorruption.

SFIL réaffirme ainsi clairement et sans compromis les impératifs d'éthique et d'intégrité qui sont les siens et qui concernent tous les collaborateurs actuels et futurs de la banque.

LES ÉVÈNEMENTS 2020 EN BREF

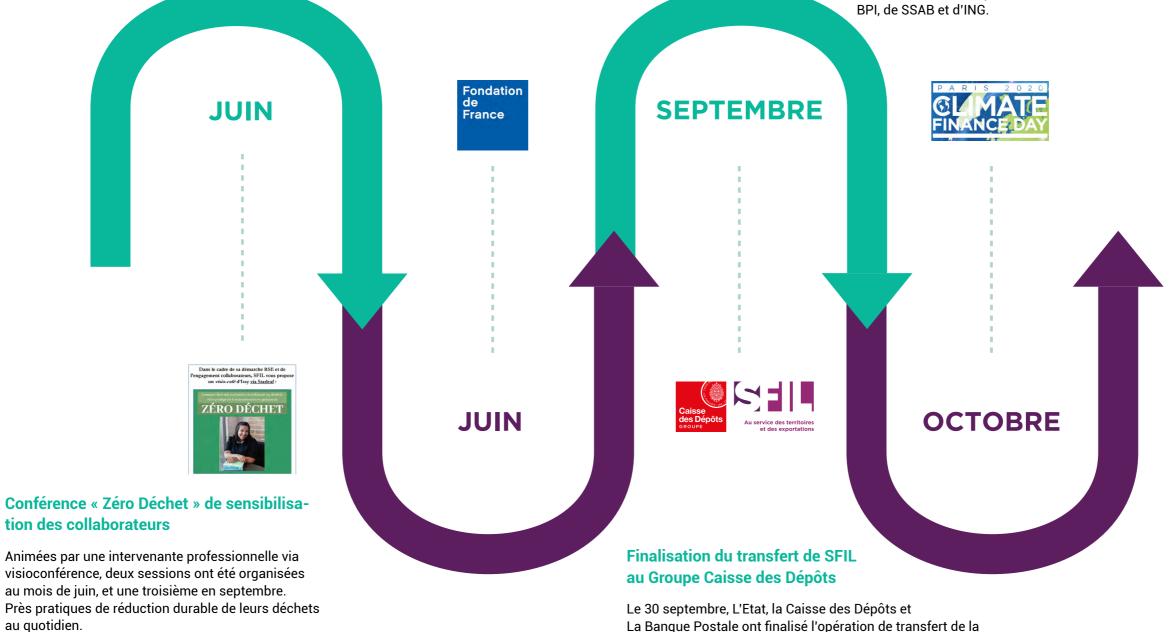
0

Campagne de don de jours à destination de la Fondation de France

SFIL a associé ses collaborateurs de manière solidaire et bénévole à l'initiative « Restons unis pour les plus vulnérables ». Grâce à un processus de monétisation de jours, l'opération a permis la collecte de plus de 43 000 € de dons pour venir en aide aux personnes vulnérables impactées par la crise sanitaire.

SFIL partenaire du 6° « Climate Finance Day »

Le Climate Finance Day, qui s'est tenu le 29 octobre, est un événement annuel majeur qui, depuis la COP21, vise à mobiliser le secteur financier mondial pour qu'il s'engage davantage dans la lutte contre le changement climatique. Lors de cette édition, Eric Lombard, Directeur général du Groupe Caisse des Dépôts, a présenté la nouvelle politique climat de la CDC, intégrant les contributions de SFIL, et a renforcé l'engagement du groupe dans les Accords de Paris. Philippe Mills est quant à lui intervenu à la table ronde « Make the Green Deal finance the real economy and the territories », aux côtés de la BEI, de BPI, de SSAB et d'ING.



Le 30 septembre, L'Etat, la Caisse des Dépôts et
La Banque Postale ont finalisé l'opération de transfert de la
majorité du capital de SFIL à la Caisse des Dépôts. L'intégration dans le Groupe CDC, très actif en termes de Responsabilité Sociétale et de Développement Durable, vient naturellement
étayer les engagements de SFIL et permet la mise en œuvre
de synergies en matière d'ambitions, d'objectifs et de bonnes
pratiques RSE.

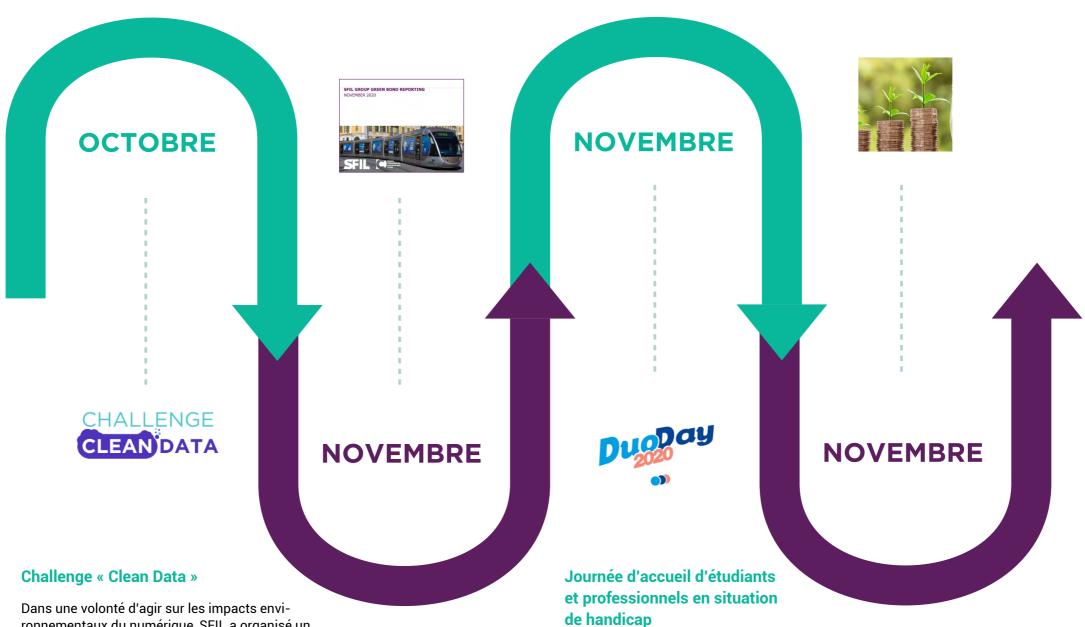
LES ÉVÈNEMENTS **2020 EN BREF**

Publication du rapport d'allocation de la première émission verte du groupe SFIL

La première émission verte (« Green Bond ») du groupe a été lancée début novembre 2019. Conformément à ses engagements, SFIL a publié, un an plus tard, le rapport de l'allocation des fonds de l'émission, qui a permis de refinancer des prêts verts souscrits par des collectivités territoriales ou leurs groupements auprès du dispositif SFIL/La Banque Postale.

2º émission verte du groupe SFIL

Le 13 novembre, SFIL a lancé sa deuxième émission verte, pour un montant de 500 M €, sur une maturité de 8 ans. Cette opération constitue la 4e émission thématique réalisée par le groupe, après deux obligations foncières sociales et une verte. Plus de 80 % de cette émission ont été alloués à des portefeuilles et des investisseurs ESG2.



ronnementaux du numérique, SFIL a organisé un grand « challenge » inter-directions de nettoyage des données stockées dans les répertoires de l'entreprise. L'opération a mobilisé l'intégralité des collaborateurs et permis de diminuer les données stockées de plus de 30 %.

A l'occasion de la semaine européenne du handicap, qui s'est tenue du 16 au 27 novembre, SFIL a accueilli plusieurs étudiants et professionnels en situation de handicap pour un stage d'une journée dans l'entreprise, afin de favoriser l'employabilité des personnes en situation de handicap et de contribuer à faire tomber les préjugés.

> 2. Environmental, Social & Governance: critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

NOTATION EXTRA-FINANCIERE



SFIL a entrepris au cours de l'année 2020 un processus de notation ESG. SFIL a opté pour une évaluation avec une approche risque ESG cohérente avec le modèle d'affaires du groupe.

L'évaluation des risques ESG a été réalisée par l'agence de notation extra financière Sustainalytics.

La notation proposée par Sustainalytics se base sur une analyse de quatre aspects :

- ➤ Gouvernance de l'entreprise
- Intégration ESG dans les activités financières
- > Capital Humain
- > Ethique des affaires

Les scores attribués par l'agence de notation ESG Sustainalytics classent SFIL parmi les meilleures institutions financières sur base d'approche risque ESG:

SFIL a obtenu la meilleure notation – Risque ESG négligeable – avec un score de 7,7/100 – 0 étant le meilleur score. Catégorie **Exposition** Gestion Risque Score Gouvernance de l'entreprise 5.0 71.0 1.5 Négligeable Intégration ESG (activités 6.0 50.5 3.0 Faible financières) Capital Humain 5.0 65.4 1.9 Négligeable Ethique des affaires Négligeable 5.0 75.4 1.4 Négligeable Total 7.7 21.0 64.8

sur 12 892
Univers Global

sur 978
Institutions financières

sur 93
Banques de développement

Il est à noter que, au sein de son groupe pair européen, SFIL détient la meilleure notation ESG. De la même façon, la banque obtient le meilleur score ESG d'une agence française.

"The Company is at negligible risk of experiencing material financial impacts from ESG factors due to its low exposure and strong management of ESG issues"

De manière non-sollicitée, SFIL est évalué sur ses axes ESG depuis 2015. Le groupe a vu ses scores s'améliorer progressivement pour se hisser parmi les meilleurs de son univers :

➤ ISS : Prime C+ (CAFFIL)

➤ MSCI : AA (CAFFIL)

➤ IMUG : Positive BBB (émission

CAFFIL Covered Bond)

NOS AMBITIONS ODD



Depuis plusieurs années, le groupe SFIL poursuit le renforcement de sa démarche RSE, qui reflète ses valeurs et ses engagements face aux défis économiques, sociaux et environnementaux de notre époque, et ses ambitions pour un monde plus durable, en cohérence avec sa raison d'être.

Cette démarche se traduit entre autres par la contribution aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD), feuille de route universelle.

Lors de sa signature du Global Compact en 2018, SFIL a priorisé 9 des 17 objectifs du programme, qu'elle a intégrés à ses activités et à son fonctionnement.

En 2020, le Groupe a enrichi cette démarche en se fixant³ des **objectifs précis** de contribution à ces 9 ODD prioritaires, et a redéfini des indicateurs étroitement liés avec ses activités et son ADN de

banque publique de développement, ainsi qu'avec son fonctionnement interne.

SFIL prévoit, dès 2020, des réalisations s'inscrivant pleinement dans ces objectifs, avec notamment :

- La contribution au plan de relance national à hauteur de 2 Md € de financements Transition Ecologique et Energétique à horizon de 5 ans pour le Secteur Public Local, hors Etablissements Publics de Santé.
- Le renforcement de l'acculturation des collaborateurs au Développement Durable avec la mise en place d'un e-learning dédié au Développement Durable et à la RSE.

Dès son intégration à la Caisse des Dépôts, SFIL s'est également pleinement inscrite dans la politique durable de son actionnaire, et a contribué, dès 2020, à la stratégie ODD du Groupe.

LES 9 ODD PRIORISÉS PAR LE GROUPE SFIL, ET LEUR DÉFINITION AU REGARD DE SA RAISON D'ÊTRE :



Soutenir le secteur public hospitalier et contribuer au bien-être de nos collaborateurs.



Participer au financement du système éducatif et promouvoir la formation, la diversité et l'égalité des chances.



Faire progresser l'égalité professionnelle et promouvoir la parité homme/femme



Financer les investissements liés aux services publics de l'eau potable et de l'assainissement.



Contribuer à accroître la part des énergies renouvelables et décarbonées.



Soutenir les investissements liés à l'éfficacité énergétique des bâtiments et financer le déploiement des infrastructures numériques.



Financer la mobilité douce et les transports propres.



Financer les investissements favorisants le traitement des déchets ménagers et contribuer à l'économie circulaire.



Réduire notre empreinte carbonne.

La mesure de l'atteinte de ces objectifs a été déclinée en 18 indicateurs, qui seront publiés dans le prochain rapport RSE. Ils sont présentés, dans ce rapport, à la fin de chacune des parties traitant des 3 axes développés dans la suite du document.





AXE 1

NOS MISSIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE



FINANCER LE SECTEUR PUBLIC LOCAL ET LES EXPORTATIONS

ACCOMPAGNER LE SECTEUR DE LA SANTÉ : UNE MISSION INDISPENSABLE ET UN RÔLE NATUREL POUR SFIL



30



Premier financeur des établissements publiques de santé en France, SFIL a plus que jamais placé la thématique sociale au cœur de sa stratégie et de ses activités en 2020, en réponse à la plus importante crise sanitaire de notre époque.

Dès le mois d'avril, le groupe a proposé des délais de paiement à l'ensemble des acteurs de la santé en France en raison de leur implication exceptionnelle face à la pandémie. SFIL a ainsi proposé à 835 emprunteurs, notamment les hôpitaux publics ou privés et les maisons de retraite, un délai de paiement de 180 jours pour la totalité de leurs échéances de contrats de prêt comprises entre le 12 mars et le 30 juin 2020, sans aucune facturation d'intérêts de retard ni de pénalités.

établissements publics de santé bénéficiaires de délais de paiement en 2020

Depuis le premier jour, SFIL soutient le secteur hospitalier public par une politique d'investissement dynamique pour faire progresser la disponibilité et la qualité des soins, quelle que soit la région. Avec un message clair et solidaire à faire passer aux personnels de ces établissements : bravo et merci pour tout ce que vous avez su faire depuis le début de la crise sanitaire. 1 er financeur plus établissements 309 etablissements s'hancès 2 enissions sociales

0

Le dispositif SFIL-LBP a vocation à financer les établissements de santé de toutes tailles, dans toutes les régions du territoire français, et propose une gamme de prêts simple et accessible aux plus petits emprunteurs, dès 40 000 €.

En 2020, 84 établissements ont bénéficié d'un financement de la part du dispositif,

pour un montant total de 601 M €, soit 11 % du secteur. Le taux fixe moyen était de 0,8 %, pour une durée moyenne de 20 ans.

Ces prêts sont refinancés par les émissions sociales du groupe, exposées au chapitre « La montée en puissance de nos émissions thématiques ».

établissements publics de santé financés en 2020



Le financement du Centre Hospitalier Isarien EPSM de l'Oise : ouverture du nouveau pôle de soins Beauvais/Méru de 96 lits

30 M€

financés par le dispositif SFIL/LBP

Le Centre Hospitalier Isarien, établissement public de santé mentale de l'Oise, a engagé un programme d'investissements important (82,5 M € sur 10 ans) se déclinant par un projet de restructuration lourde du bâti et répartie sur 2 sites géographiques.

Mêlant constructions neuves et rénovations (50 % des patients sont actuellement hospitalisés dans des bâtiments construits avant 1938), ce projet global vise à améliorer les conditions d'hospitalisation et d'organisation des soins.

Le dispositif SFIL/LBP a accompagné la réalisation de la première étape de ce projet à travers le financement de la reconstruction d'un pôle de soins de 96 lits. Ce nouveau pôle ambitionne d'améliorer sensiblement la qualité d'accueil et d'hébergement des patients, mais aussi la qualité de vie au travail des équipes soignantes.

▲ Le Centre Hospitalier Isarien de Clermont de l'Oise est un Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) pour adultes, adolescents et enfants.

FINANCER LE SECTEUR PUBLIC LOCAL ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Les prêts aux collectivités territoriales en 2020

Malgré l'incidence du cycle électoral et la crise sanitaire, le marché du financement du secteur public local est resté très dynamique en 2020. Le dispositif SFIL-LBP a ainsi connu une activité très soutenue durant l'année avec 5 Mds € de financements accordés aux collectivités territoriales et leurs groupements.

L'offre de prêts proposée par le dispositif s'adresse à tous les types de collectivités locales, des plus petites communes aux plus grandes structures intercommunales ou régions, afin d'accompagner au plus près le développement de l'ensemble du territoire français.

1 200 collectivités territoriales financées en 2020

La dynamique n'a cependant pas été homogène sur l'ensemble des collectivités territoriales puisque la présence du dispositif SFIL-LBP a été consolidée sur le bloc communal et notablement augmentée sur les Régions et Départements :

- ➤ Un ralentissement logique (-28 %) sur le bloc communal (communes et leurs groupements) explicable par la tenue décalée des élections municipales. Traditionnellement, les années électorales affectent la dynamique de marché, du fait du temps nécessaire pour l'installation des nouvelles équipes et la définition de nouveaux projets. De plus, ces élections se sont tenues dans un contexte inédit. La crise sanitaire a retardé l'entrée en fonction des nouveaux exécutifs (report du 2e tour de scrutin) et a fait émerger un environnement budgétaire contraint et incertain. Ces éléments ont pesé sur la définition des plans de mandat et ont perturbé le démarrage rapide d'un nouveau cycle d'investissement.
- ➤ Une production très dynamique multipliée par deux (+ 98 %) sur les Département et Régions, avec une progression d'environ 34 % pour les Départements et une production multipliée par près de 5 sur les Régions. Pour ces acteurs, 2020 correspond à une année pré-électorale et a été marquée par une certaine dynamique des investissements. Malgré le contexte sanitaire, celle-ci a été maintenue, voire renforcée, afin de soutenir l'activité économique.

Pour les départements, la voirie et la gestion des collèges apparaissent comme leurs domaines d'investissement les plus important. En plus de leurs investissements récurrents pour la gestion des lycées et les trains express régionaux (TER), les Régions ont accru ceux dans les domaines du développement économique et de la formation professionnelle. Elles se sont ainsi mobilisées pour soutenir les entreprises et l'ensemble du tissu économique de leurs territoires face à la

Les financements accordés par le dispositif SFIL-LBP accompagnent tous les aspects du développement local : services publics locaux (gestion de l'eau,

crise sanitaire.

des déchets ou des transports notamment), voirie, équipements publics de proximité (enseignement, culturel, sportifs), réseaux de très haut débit, développement économique, activités sociales et médico-sociales.

Forte de sa mission de politique publique et de ses engagements pour un monde durable, SFIL met un accent particulier sur les projets de construction ou de rénovation de bâtiments scolaires (lycées et collèges), ainsi que sur les projets de déploiement des infrastructures numériques, et en particulier de la fibre, afin de contribuer à son accessibilité pour tous les territoires.



Les délais de paiement accordés aux emprunteurs pour les accompagner durant la crise

Le gouvernement français a pris des mesures de soutien fortes avec les Projets de Loi de Finances Rectificative (« PLFR ») successifs et notamment le PLFR 3, qui a institué un « filet de sécurité budgétaire » composé principalement d'un mécanisme de garantie des recettes fiscales et domaniales, et d'un mécanisme d'avances remboursable pour pertes de titres DMTO⁴.

En parallèle de ces mesures, SFIL a répondu en 2020 aux sollicitations au cas par cas des collectivités locales et assimilées ayant des difficultés temporaires de trésorerie dues à la crise sanitaire en raison de la chute de recettes d'activités spécifiques liées à l'activité économique, culturelle et touristique (cinémas, piscines, parkings, thermes, etc.).

Au 31 décembre 2020, 65 emprunteurs ont sollicité SFIL afin d'obtenir un délai de paiement, et 30 ont été accordés par SFIL.

Enfin, le groupe SFIL a continué son accompagnement de la dématérialisation du secteur public local avec la poursuite du déploiement de la plateforme internet DigiSFIL, qui permet aux emprunteurs d'effectuer leurs démarches, leurs demandes d'opération sou de consulter leurs

avis d'échéance de manière dématérialisée et sécurisée. Lors du confinement, les emprunteurs ayant exprimé un besoin d'accès à une information dématérialisée ont été habilités à cette plateforme.

4 Droits de mutation à titre onéreux

Les prêts verts : financer la transition écologique des territoires











Premiers investisseurs publics, les collectivités et leurs groupements sont acteurs de la transition écologique au regard d'une partie de leur champ d'intervention dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets, des transports et des bâtiments publics. Lancée en juin 2019 en partenariat avec la Banque Postale, la gamme de prêts verts est dédiée au financement des projets concourant à la transition écologique et au développement durable, et couvre cinq thématiques:

L'ambition du dispositif SFIL/LBP est de démocratiser l'accès à ce type de financement responsable pour l'ensemble des collectivités territoriales et leurs groupements ; ainsi, le montant minimum des prêts est de 500 K €, avec une indexation simple (taux d'intérêt fixes ou variables).

Cette offre permet de mettre en synergie l'engagement du Groupe SFIL en matière de finance durable et son rôle de banque publique de développement au service des territoires.



Énergies renouvelables



Gestion & valorisation des déchets



Mobilité douce & transports propres



Gestion durable de l'eau & de l'assainissement



Efficacité énergétique de la construction & de l'aménagement urbain



En 2020, 413 M € de prêts verts ont été produits par le dispositif SFIL-LBP, soit 9 % de la production aux collectivités locales.

Bien que cette production ait concerné l'ensemble des 5 thématiques, 3 d'entre elles ont été prépondérantes en termes de volume de financements accordés :



Le financement de projets structurants pour les déplacements dans les métropoles françaises :

Création de lignes de tramway, renouvellement de rames de métro ou de bus électriques, ou encore installation de réseaux de pistes cyclables.



Gestion durable de l'eau & de l'assainissement Le financement de nombreux projets destinés à améliorer la qualité et l'efficience des services publics de l'eau potable et de l'assainissement :

Renouvellement de réseaux, construction ou maintenance d'équipements de production d'eau potable et de traitements des eaux usées.



Gestion & valorisation des déchets

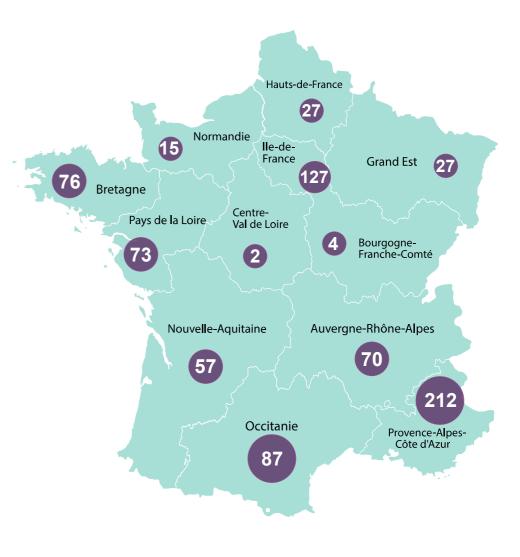
Le financement de projets destinés à améliorer les services publics de la collecte des déchets et des chaînes de traitement :

Équipements de collecte (bacs, points d'apports volontaires, colonnes), construction ou maintenance de déchetteries, centres de tri, d'équipement de traitement des déchets par recyclage ou valorisation énergétique. S'agissant des thématiques « Energies Renouvelables » et « Efficacité énergétique de la construction et de l'aménagement urbain », le prêt vert a pu financer des projets de centrales « biomasse » produisant de la chaleur renouvelable, des projets de modernisation d'équipements d'éclairage public pour les rendre moins énergivores, ou encore des projets de construction d'équipements publics sobres en énergie.

L'ensemble de ces projets concourt à la transition écologique des territoires, auquel le dispositif SFIL/LBP entend apporter son plein soutien financier avec cette offre dédiée.

Ces prêts sont refinancés par les émissions thématiques « green » du groupe, exposées au chapitre « La montée en puissance de nos émissions thématiques ».

Répartition globale des 750 M € de prêts refinancés par l'émission verte du 5 novembre 2019 (en millions d' €)









L'activité de refinancement des grands contrats de crédit-acheteurs assurés par Bpi France Assurance Export (BPIAE) confiée à SFIL par l'état en 2015 avait reçu l'approbation de la Commission Européenne pour 5 ans. Cette approbation a été renouvelée, en 2020, pour une durée de 7 ans.

Le volume de grands crédits export français a significativement diminué en 2020, compte tenu de l'impact de la pandémie de Covid-19 qui a freiné le commerce extérieur, perturbé l'activité industrielle et pénalisé les secteurs traditionnellement les plus dynamiques de l'export français.

La première opération crédit export de SFIL dans les énergies renouvelables

Malgré tout, SFIL a conclu, en 2020, une opération de refinancement d'un crédit export de 600 M £ destiné au plus grand champ d'éoliennes marines au monde, le projet *Dogger Bank*, au large des côtes du Royaume Uni.

Développé en 3 phases pour un total de 3,6 Giga Watts, soit 5 % des capacités de génération du pays, il alimentera en énergie 4.5 millions de foyers.

Pour le groupe SFIL, il s'agit de la première opération de crédit export dans le domaine des énergies renouvelables, un secteur appelé en France à connaître un véritable essor grâce aux investissements consentis pour favoriser l'émergence d'une filière des Energies Maritimes Renouvelables, « EMR ».

En refinançant 32 % des crédits export BPIAE qui participent au plan de financement des deux premières phases du projet, SFIL a contribué à une opération majeure par plusieurs aspects :

- Dogger Bank est le plus grand champ éolien maritime au monde en cours de développement. Le coût de production d'électricité de ce champ sera très compétitif, ce qui devrait permettre au projet d'atteindre son équilibre économique sans subvention publique.
- ➤ Le crédit export associé est le plus grand financement jamais assuré par BPIAE dans le domaine des énergies renouvelables, et le premier pour un contrat « EMR ».
- ➤ Il s'agit du premier contrat majeur pour les nouvelles turbines Haliade X de General Electric France, les éoliennes marines les plus puissantes du monde à ce jour avec une capacité certifiée de 13 MW.
- Ce financement a reçu le prix du « Global Green Deal of the Year » par PFI Refinitiv.



Les opérations de crédit export sont encadrées par un ensemble de règles rassemblées dans l'arrangement de l'Organisme de Coopération et de Développement Économique (« OCDE »), annexes et documents associés.

Cet arrangement est complété par des recommandations, émises par un groupe de travail de l'OCDE, que la France s'est engagée à suivre.

De par ces textes, les opérations de crédit export français obéissent donc à des règles strictes en matière de normes environnementales et sociales, de lutte contre la corruption et de soutenabilité de la dette du point de vue des emprunteurs.

L'engagement RSE du dispositif public français de soutien aux crédits exports

BPIAE, agissant en la matière au nom et pour le compte de l'État français, est donc engagée au même titre que les autres assureurs crédits de l'OCDE à intégrer, dans ses mesures d'impact :

- ➤ Les risques environnementaux et sociaux
- ➤ La protection et le respect des droits de l'homme
- ➤ La lutte contre la corruption

SFIL, en tant que potentiel prêteur dans des opérations de crédit export couvertes par BPIAE, vérifie dans son processus d'instruction des dossiers que sont bien respectées les exigences de BPIAE qui découlent de l'arrangement OCDE et des autres recommandations de l'OCDE encadrant le crédit export.

SFIL s'assure aussi que les exigences de BPIAE soient bien opposables à son débiteur de telle sorte que sur instructions de BPIAE, le crédit export puisse être suspendu ou résilié de manière anticipée si les engagements du débiteur en matière d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux ou lutte contre la corruption ne sont pas respectés.

Des exigences environnementales et sociales renforcées en 2020, au-delà des normes de l'OCDE

Dès 2020, en suivant la politique de l'Etat applicable à BPIAE, le Groupe SFIL ne finance pas de projets qui seraient en lien avec le charbon ou des hydrocarbures non conventionnels ou à fort impact:

- Le charbon: toute production d'énergie à partie de charbon, y compris également tous les projets miniers visant à extraire du charbon; et
- Le gaz ou pétrole de schiste : tout projet de recherche, d'exploitation ou de production d'hydrocarbures liquides ou gazeux par fracturation hydraulique ou par toute autre méthode non conventionnelle

SFIL n'avait jamais financé d'actifs de cette nature (pas d'exposition au charbon ou schiste) et ne financera donc pas de projets à l'avenir. La politique de la France en la matière se distingue des autres agences de crédit en Europe ou dans le monde, qui pour la plupart d'entre elles n'appliquent pas de restriction sur le charbon ou les hydrocarbures non conventionnels.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE NOS ÉMISSIONS THÉMATIQUES

L'année 2020 a été marquée par le renforcement de la politique sociale et environnementale du groupe SFIL et sa déclinaison dans sa politique de financement avec l'objectif de diversifier davantage ses sources de financement et sa base investisseur. Cette stratégie s'est concrétisée par le lancement réussi :

- ➤ De la deuxième émission thématique « Social » qui constitue la première émission de covered bond dite « COVID 19 » visant à apporter des financements nouveaux aux établissements publics de santé mobilisés dans le cadre de la pandémie,
- ➤ De la deuxième émission thématique « Green » du groupe, lancée pour la première fois par SFIL en tant qu'émetteur.

Ces nouveaux formats, qui connaissent un développement important en volume et en audience auprès d'investisseurs spécialisés ESG de plus en plus nombreux, permettent au groupe de diversifier davantage ses sources de financement. Ainsi en 2020, le groupe SFIL a levé 7,2 Mds € sur les marchés obligataires dont plus de 20 % (1,5 Md €) sous forme d'émission obligataire thématique « Social » et « Green ». Les succès répétés de ces émissions à thème confirment la stratégie du Groupe SFIL d'amplifier le recours à ces formats dans le cadre de ses futurs programmes d'émissions.

LES ÉMISSIONS SOCIALES



SFIL dispose, depuis 2019, d'un programme d'émission sociale, qui refinance exclusivement l'ensemble du portefeuille de prêts aux hôpitaux du groupe SFIL, qui se compose de tous les prêts aux hôpitaux publics originés depuis la mise en place du dispositif SFIL-LBP.

Le 28 avril, le groupe a ainsi pu émettre sa deuxième émission sociale. Il s'agit du premier *Covered bond* « COVID 19 » visant à apporter directement ou indirectement des financements nouveaux aux secteurs touchés par la pandémie. Il se caractérise par sa maturité de 5 ans et son volume de 1 Md €.

Cette émission a séduit un large panel d'investisseurs internationaux (plus de 130) et a offert, à date d'émission, le meilleur taux de sursouscription du groupe (x 4,5). Elle a par ailleurs reçu, en février, le prestigieux prix de la meilleure émission covered bond de l'année 2020 attribué par la revue IFR.

Le document-cadre (« Framework ») de cette émission précise le périmètre de financement des prêts, c'est-à-dire l'activité des hôpitaux publics français et l'accompagnement sur leurs projets conformément au Code de la Santé Publique, afin d'assurer ainsi :

- ➤ L'accès aux services de soin pour tous, gratuitement pour les personnes en situation de difficulté, à tout moment, et pour toutes les spécialités médicales et chirurgicales, quel que soit le diagnostic
- ➤ La recherche, afin d'améliorer continuellement les soins et développer de nouveaux traitements
- ➤ La formation des médecins, sagesfemmes, pharmaciens, dentistes, cadres de soins, infirmiers et tout autre personnel médical

De plus, SFIL prend en compte, dans l'octroi de ses financements, la « Valeur Ajou-

tée Sanitaire », indicateur clé permettant de mesurer l'importance d'un établissement dans l'offre globale de soins.

Ainsi, tous les prêts aux hôpitaux publics refinancés par le groupe SFIL passent par un processus d'orientation du financement là où il apporte une forte valeur ajoutée et visant à éviter de financer des surcapacités.

Le document-cadre des émissions sociales est aligné sur les principes de l'International Capital Market Association (ICMA). dédié exclusivement au financement des hôpitaux publics en France.

Il a fait l'objet d'une évaluation par le cabinet d'analyse Sustainalytics en tant que Second Party Opinion Provider, qui a confirmé son alignement avec les principes des obligations sociales de l'ICMA.

La stratégie de funding adoptée par SFIL pour faire face à la pandémie a été saluée par la presse spécialisée :

Best Social Bond -Asser Based & **Covered Bonds** Environmental Finance 2020







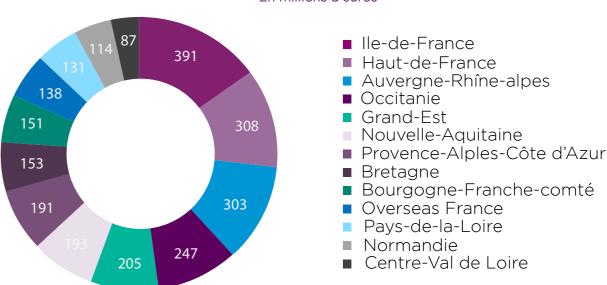
Le rapport d'allocation de l'émission sociale de février 2019

En février 2020, SFIL a publié le rapport d'allocation et d'impact de l'émission sociale de février 2019. Ce rapport a été vérifié par le cabinet Deloitte.

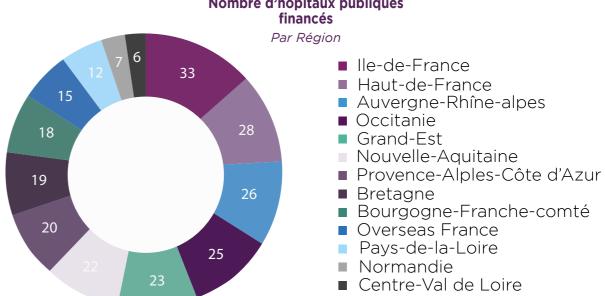
Cette émission d'un volume d'1 Md € et d'une maturité de 10 ans a permis de financer 254 hôpitaux dans 91 départements français au travers de 624 prêts éligibles décomptés dans le portefeuille.

Encours Total au 30 Juin 2019





Nombre d'hôpitaux publiques



LES ÉMISSIONS VERTES



Le groupe SFIL a élargi, en 2019, sa stratégie de financement pour y inclure des émissions d'obligations vertes afin de financer les investissements verts des collectivités territoriales et leurs groupements.

À l'instar de celui de l'émission sociale, SFIL a mis en place un document-cadre des obligations vertes « Green Bond Framework » en application des principes 2018 de l'ICMA Ce document-cadre permet d'émettre une obligation verte avec deux émetteurs : par le biais de CAFFIL sur le marché des obligations foncières, ou par le biais de SFIL⁵ sur le segment des agences françaises.

Le cabinet d'analyse Sustainalytics a été mandaté pour fournir la Second Party Opinion du document-cadre des émissions vertes, et attesté de son alignement aux principes des obligations vertes de l'ICMA. Le document a été mis à jour en novembre 2020 à l'occasion du transfert de contrôle de SFIL vers la Caisse des Dépôts et Consignations.

Réalisée en novembre 2019, l'émission, d'une maturité de 10 ans pour un montant de 750 M €, a été le premier « Green Bond » français exclusivement dédié au financement d'investissements verts des collectivités territoriales et leurs groupements. C'est aussi, au niveau européen, la première émission verte d'obligation sécurisée secteur public.

Le produit de l'émission sert à financer et/ ou à refinancer, intégralement ou en partie, les prêts verts éligibles faisant partie des cinq catégories de projets à finalité environnementale commercialisés par le dispositif SFIL/LBP et détaillés au chapitre précédent.

L'octroi des prêts est réalisé grâce à un comité des obligations vertes mis en place à l'occasion de l'établissement du document-cadre. Ce comité est en charge du processus de sélection et d'évaluation des prêts verts éligibles. Il contrôle et valide le caractère vert des prêts commercialisés par la Banque Postale et suit ensuite le processus de manière globale. Ce comité se réunit au moins deux fois par an.

SFIL a créé un système interne dédié à l'utilisation du produit de l'émission verte et a établi un registre pour suivre les prêts verts éligibles. La gestion des émissions est réalisée selon une approche transaction par transaction tout en s'assurant que chacune des émissions sera consacrée à un nombre de prêts verts éligibles dédiés.

Cette méthodologie, appliquée à l'émission réalisée en 2019, sera identique pour l'émission 2020 et pour les suivantes.

5. SFIL a été sélectionné pour rejoindre l'Advisory Council de l'ICMA - l'International Capital Market Association - « Green and Social Bond Principles » pour l'année 2020/2021. SFIL participe également aux groupes de Travail de l'ICMA sur les sujets techniques relatifs aux Green/Social/Sustainability-linked Bonds Principles notamment « Rapport d'impact » et « Social Bond ».

Quelques chiffres clés de l'impact de l'émission verte novembre 2019

Le rapport d'allocation de l'émission verte de novembre 2019

En novembre 2020, SFIL a publié le rapport d'allocation et d'impact de cette première émission verte. Celui-ci a été vérifié par le Cabinet KPMG.

L'émission de 750 M € a permis de financer 156 prêts, dont 139 ont été contractés par des groupements de municipalités.

Sur le total alloué, 574 M €, soit 76 % de l'émission, ont été acquis auprès de la Banque Postale entre 2019 et 2020.

13 015 tonnes par an



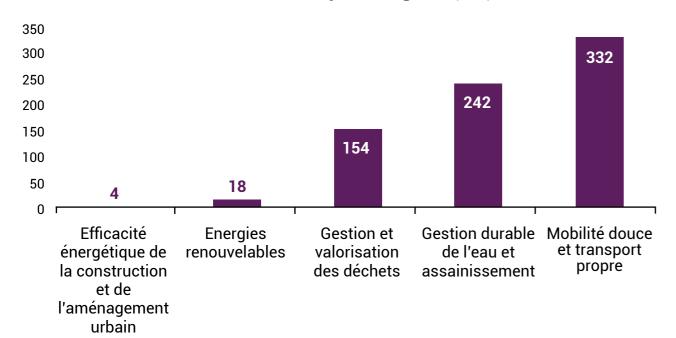
Réduction des émissions de CO₂

2 millions de tonnes



De déchets collectés

Allocation en volume par catégorie (M€)



9 millions de personnes



Bénéficient des investissements relatifs à la gestion de l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets domestiques

Une deuxième émission lancée dès le mois de novembre 2020

En novembre 2020, SFIL a émis sa deuxième émission verte sous le même document cadre d'émission verte établi en 2019.

45 000 km



De réseaux d'infrastructure relative à l'eau ont bénéficié d'une rénovation/ maintenance

D'un volume de 500 M € et d'une maturité de 8 ans, elle a remporté un franc succès auprès des investisseurs. Elle est désormais, à date, l'émission dont le taux de sursouscription (x 5) a été le plus conséquent pour le groupe depuis 2013. L'opération a attiré près de 100 investisseurs différents ayant principalement – 80 % d'entre eux – une fibre ESG.

53

L'ÉVALUATION DES RISQUES CLIMATIQUES

Tout au long de l'année, SFIL a été attentive aux nombreuses analyses parues sur les risques associés au changement climatique et leurs impacts sur l'ensemble des risques financiers. Les publications en matière de finance durable (veille réglementaire et publication des organismes internationaux tels que le NGFS⁶, TCFD⁷, etc.) ont fait l'objet de présentations systématiques en Comité de veille réglementaire.

Dans l'intégration des critères ESG, SFIL partage la priorité des régulateurs à lutter contre le réchauffement climatique et à participer aux mesures d'atténuation. C'est pourquoi, en 2020, la Direction des risques de crédit a amorcé une démarche globale d'évaluation des risques liés au climat avec l'adoption d'une feuille de route en matière de risques climatiques, validée en février 2020 par le Comité des risques. Elle a été par ailleurs présentée au Comex et au Comité RSE.

Cette feuille de route s'ancre dans une démarche de gestion par les risques comme préconisé par les régulateurs et dans le cadre de la Politique climat du Groupe CDC : l'objectif final est d'évaluer l'impact des risques liés au climat sur le portefeuille ainsi que les actions à mener pour limiter ces risques.

En 2020, SFIL a mis en œuvre les actions suivantes :

- Etablissement d'une première cartographie des risques physiques et de transition sur l'ensemble de notre portefeuille
- Réalisation d'une étude sur les risques de transition pour les collectivités locales françaises
- ➤ Participation à l'exercice pilote climatique mené par l'ACPR.
- Mise en place d'un Comité Opérationnel Risques Climatiques et participation au Réseau Risques Climatiques mis en place par le Groupe CDC en août 2020.

Cartographie des risques liés au climat

La Direction des Risques a établi une cartographie préliminaire des risques de transition et physiques sur l'ensemble du portefeuille, en identifiant par secteur les risques et opportunités sur différents horizons temporels.

Analyse des risques de transition pour les collectivités locales

SFIL s'est attachée en 2020 à produire une première évaluation des risques de transition, conformément à l'exercice pilote climatique mené par l'ACPR, en utilisant une analyse par scénarios (« risk framework method »). Cette méthode est particulièrement adaptée aux risques émergents et une approche « forward looking » sur des horizons de temps lointains.

Pour construire scénarios, ces SFIL s'est appuyé sur les données macroéconomiques fournies par l'ACPR et sur les mesures prévues par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), qui précise que « les 4/5 des orientations de la SNBC nécessitent l'engagement des territoires du fait des compétences qui leur sont déjà attribuées, mais aussi du développement d'un modèle de transition qui promeut une relocalisation d'un certain nombre d'activités et de décisions au plus près des bassins de vie ».

Ces scénarios ont permis d'estimer jusqu'en 2050 le niveau d'effort d'investissement attendu des collectivités locales pour tenir la trajectoire de la SNBC, ainsi que l'impact sur leur situation financière et leurs besoins de financement. Ces scénarios seront utilisés début 2021 pour réaliser un exercice de stress test en utilisant nos systèmes de notation interne, de manière à mesurer l'impact sur les métriques de risque de la banque.

A terme, les enseignements de ces travaux seront intégrés à l'appétit au risque du Groupe, à sa politique d'octroi de prêts et à ses méthodologies de notation.

En parallèle, SFIL débute une analyse des risques physiques auxquels sont confrontées les collectivités locales.

Gouvernance en matière de risques climatiques

Un Comité Opérationnel Risques Climatiques a été mis en place pour piloter et valider les travaux de la feuille de route. Ce comité associe les équipes en charge des risques climatiques, de la RSE, de l'analyse financière, de la modélisation crédit et de la gestion d'encours.

^{6.} Network for Greening the Financial System: réseau pour le verdissement du système financier, regroupant 87 banques centrales et superviseurs au 15/02/2021.

^{7.} Task Force on Climate-related Financial Disclosures: groupe de travail nommé par le Financial Security Board (FSB) en décembre 2015 composé de 32 membres issus du secteur financier et non-financier (gestionnaires d'actifs, fonds de pension, groupes privés, entreprises d'audit et de consulting, agences de notation).

INDICATEURS DE SUIVI DES ODD 2020

	Objectifs 2020 SFIL	Résultats 2018 Obtenus	Résultats 2019 Obtenus	Résultats 2020 Obtenus
	Participer au financement des hôpitaux publics de santé, en tenant compte de leur « Valeur Ajoutée Sanitaire ».	➤ 477 M € de prêts à la santé publique	➤ 650 M € de prêts à la santé publique	➤ 601 M € de prêts à la santé publique
3 is not easily	Soutenir le secteur public hospitalier et être un émetteur régulier sur ce segment de marché	N/A	➤ 1 Md € d'obligations sociales émis le 12 février 2019 ➤ Plus de 171 000 lits et places financés	➤ 1 Md € d'obligations sociales émis le 28 avril 2020
B to report of the section of the se	Financer les investissements liés aux services publics de l'eau potable et de l'assainissement	N/A	Exemple: projet de renouvellement d'un réseau d'eau potable d'1 M €: 590 195 m³ d'eau produits(*)	➤ 242 M € de prêts ➤ 47 279 km de linéaire de réseau d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales concernés par les investissements
7 factores	Financer les investissements responsables en matière d'énergie renouvelable	N/A	Exemple: projet d'extension d'un réseau géothermique de 30 M €: 11 775 tCO ₂ évitées /an (+)	➤ 18 M € de prêts ➤ 10 124 tCO ₂ évitées /an
9 ARRIGITME IN RACINGULAR PROPERTY OF RACINGU	Appuyer le financement des projets qui participent à mettre à niveau l'infrastructure afin de la rendre durable, en augmentant l'efficacité de l'utilisation des ressources et en adoptant davantage de technologies propres et respectueuses de l'environnement	N/A	Exemple: projet de construction d'un restaurant scolaire de 2M €: 6 tCO₂ évitées/ an (*)	➤ 3 M € de prêts ➤ 46 tCO ₂ évitées /an
11 VALUE ST COMMUNICATION COMU	Prêter une attention particulière aux projets qui ont un impact sur la mobilité territoriale et la mobilité douce, notamment en considérant l'altération sur la qualité de l'air	N/A	Exemple: projet d'acquisition de bus électriques de 40,5 M € : 2 670 tCO ₂ évitées/an (*)	➤ 332 M € de prêts ➤ 2 844 tCO ₂ évitées /an
12 CONSIDERATION TO PRODUCTION SECURIORIES	Appuyer la gestion écologiquement rationnelle des déchets ménagers tout au long de leur cycle de vie	N/A	Exemple: projet d'installation de points d'apport volontaire de collecte des déchets de 0,7 M €: 3 941 tonnes de déchets ménagers et assimilés traités(*)	➤ 154 M € de prêts ➤ 2 072 641 tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA) collectés
11 VILLE E I I I I I I I I I I I I I I I I I	Soutenir le financement des projets du secteur public local français	➤ 3,7 Mds € de prêts	➤ 5,7 Mds € de prêts	➤ 5,6 Mds € de prêts, dont 5 Mds € aux collectivités locales.

4. PERSPECTIVES

La nouvelle taxonomie européenne

Publié le 18 juin 2020, le Règlement EU 2020/852 met en place un système harmonisé de classification des activités économiques durables (la « Taxonomie Européenne des activités durables »).

Il a vocation à être, à partir du 1er janvier 2022, une pierre angulaire sur laquelle s'appuiera l'ensemble des avancées du plan d'action de la Commission Européenne sur la Finance durable.

Dans ce cadre, SFIL mènera des travaux approfondis de cartographie de l'ensemble de ses activités de financement et d'investissement afin de les aligner avec ce nouveau règlement.

Le secteur public local : engagement pour la réussite du plan France Relance et de la transition écologique

Aux côtés de son actionnaire le Groupe Caisse des Dépôts, et avec son partenaire la Banque Postale, SFIL apportera une contribution importante au plan de relance économique de la France.

Sur les 100 Mds € du Plan, plus de 20 Mds € d'investissements devraient en effet être réalisés en partenariat avec les collectivités locales, pour lesquelles le dispositif SFIL/ La Banque Postale sera un instrument de financement complémentaire.

Par ailleurs, le groupe SFIL prévoit également de contribuer à la Transition Ecologique et Energétique à hauteur de 2 Mds € à horizon 5 ans grâce à ses prêts verts.

(*) Allocation de l'émission verte en cours à cette date.

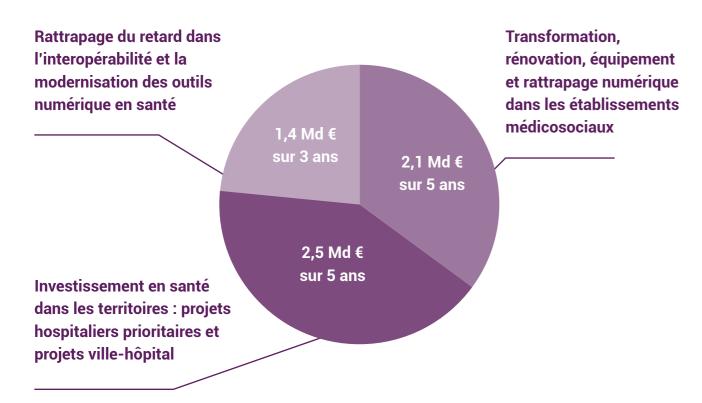
La santé publique

S'agissant des hôpitaux publics français, qui affichent un sous-investissement chronique auquel le plan de relance national veut remédier en fixant les grandes priorités d'investissement, le dispositif LBP/SFIL pourra également constituer un instrument de financement complémentaire à l'enveloppe gouvernementale qui a été fixée à 6 Md € pour les secteurs sanitaire et médico-social.

De plus, dans le cadre du « Ségur de la Santé », un nouveau plan a été mis en œuvre pour l'hôpital public, avec un volet investissement public et un volet reprise de dette pour renforcer l'autofinancement de ces établissements (transfert à la Cades de 13 Md € de dette des hôpitaux publics, soit environ un tiers de leur encours total).



Ventilation par grandes priorités



Le Crédit Export : application de la nouvelle politique climat de l'Etat

Outre les restrictions déjà mentionnées sur le charbon ou les hydrocarbures non conventionnels, l'année 2021 marque l'entrée en vigueur d'un nouveau plan climat pour les financements export.

Trois mesures de ce plan climat de l'Etat sont d'application pour SFIL :

- ➤ Trajectoire pour la fin programmée des financements pour les hydrocarbures : BPIAE agissant au nom et pour le compte de l'Etat arrêtera le soutien aux nouveaux projets d'exploitation des hydrocarbures selon le calendrier suivant :
 - Dès 2021 : arrêt du soutien au pétrole extrait des sables bitumineux et aux pétroles extralourds (densité inférieure à 10 selon l'indice API⁸)
 - Dès 2025 : arrêt du soutien à des projets d'exploration ou production pétrolière
- Dès 2035 : arrêt du soutien à des projets d'exploration ou production gazière

Conformément à cette politique, SFIL ne financera par conséquent plus aucun projet export en lien avec de nouveaux projets d'exploration

- et production pétrolière dès 2025, et gazière dès 2035.
- ➤ Restriction sur le financement des centrales thermiques: les nouvelles centrales thermiques ne seront financées en crédit export, et donc refinancées par SFIL, que dans la mesure où la nouvelle centrale améliore le mix électrique du pays dans lequel elle est implantée.
- ➤ Mise en place d'une bonification pour les projets verts : dans la limite de la réglementation européenne et de l'arrangement OCDE, l'Etat français appliquera un bonus climatique pour les projets verts, définis comme ceux directement vertueux pour l'environnement. Concrètement, ce bonus climatique pourrait prendre, dans le cas applicable à SFIL, la forme d'un élargissement de l'assiette de financement du contrat export pour qu'un projet durable bénéficie d'un volume de soutien public plus important.

L'exposition actuelle de SFIL à des projets hydrocarbures d'exploration ou de production d'hydrocarbures représente aujourd'hui moins de 1.5 % de ses engagements en crédit export (projet gazier). En incluant les opérations aval, l'exposition totale de SFIL aux hydrocarbures représente moins de 4 % de son portefeuille global d'opérations de crédit export.

8. Echelle exprimant la densité du pétrole brut en degrés.

L'adhésion à la nouvelle politique Climat de la Caisse des Dépôts

Le 1er janvier 2021, le Groupe Caisse des Dépôts a publié sa nouvelle politique climatique des métiers financiers. Dans le cadre de cette politique, SFIL prend des engagements qui vont au-delà de ceux des garanties publiques administrées par BPIAE au nom et pour le compte de l'Etat.

Publication des rapports d'allocation des deuxièmes émissions « social » et « green »

Conformément à ses engagements, le Groupe SFIL prévoit de publier le rapport d'impact et d'allocation de sa deuxième émission sociale en avril 2021.

De la même manière, le rapport d'allocation et d'impact de la deuxième émission verte sera publié en novembre 2021.



AXE 1 NOS MISSIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE : ENGAGEMENTS ODD CHIFFRÉS POUR L'ANNÉE 2021

En 2020, le Groupe SFIL s'est fixé des objectifs précis de contribution aux 9 ODD qu'il a priorisés, et a redéfini des indicateurs étroitement liés avec ses activités et son ADN de banque publique de développement.

La contribution annoncée du groupe à la Transition Ecologique, notamment via la gamme de prêts verts en partenariat avec la Banque Postale, ainsi que la poursuite de son soutien au secteur de la santé publique, constituent les points majeurs de sa contribution aux ODD sur cet axe.

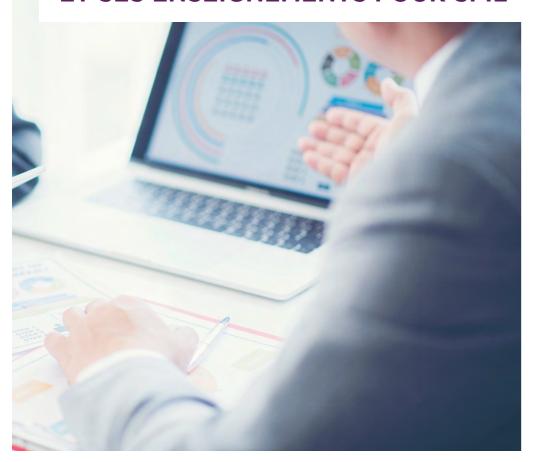
ODD	Objectifs SFIL	Indicateurs	Objectifs chiffrés 2021
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÈTRE	Ocutoniu la contanu multic	➤ Montant de prêts à la santé publique accordés dans l'année (flux)	600 M €
- ₩•	Soutenir le secteur public hospitalier	➤ Présence de SFIL sur le territoire et/ou capacité hospitalière française couverte par SFIL	> 80 %
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	Participer au financement du système éducatif	Montants de financements alloués aux projets liés aux écoles (lycées, collèges): construction et/ou rénovation de bâtiments (flux)	350 M €
6 AU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	Financer les investissements liés aux services publics de l'eau potable et de l'assainissement	Montant de prêts verts « Gestion durable de l'eau et de l'assainissement » (flux)	140 M €
7 ÉNERGIE PROPHE ET D'UN COÛT AGORDAGIE	Contribuer à accroître la part des énergies renouvelables et décarbonée s	Montant de prêts verts « Energies renouvelables » (flux)	9 M €
9 INDUSTRIE. INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	➤ Soutenir les investissements liés à l'efficacité énergétique des bâtiments	Montant de prêts verts « Efficacité énergétique de la construction et de l'aménagement urbain » (flux)	14 M €
	➤ Financer le déploiement des infrastructures numériques	Montants de prêts finançant des projets liés à la fibre	70 M €
11 VILLS ET DOMINIAUTÉS DURAGELS AUTOMODIA DE LA COMPANIO DEL COMPANIO DE LA COMPANIO DE LA COMPANIO DEL COMPANIO DE LA COMPANIO DEL COMPANIO DE LA COMPANIO DE LA COMPANIO DE LA COMPANIO DEL COMPANIO DE LA COMPANIO DEL COMPANIO DEL COMPANIO DE LA COMPANIO DEL COMPANIO DEL COMPANIO DE LA COMPANIO DE LA COMPANIO DEL COMPANI	Financer la mobilité douce et les transports propres	Montant de prêts verts « Mobilité douce et transports propres »	210 M €
12 CONSOMMATION ET PROBUCTION RESPONSABLES	Financer les investissements favorisant le traitement des déchets ménagers	Montant de prêts verts « Gestion et valorisation des déchets » (flux)	90 M €

AXE 2
NOS POLITIQUES
INTERNES



1. LES COLLABORATEURS

LA CRISE SANITAIRE ET SES ENSEIGNEMENTS POUR SFIL









Dès l'annonce par le gouvernement du premier confinement en mars 2020, 100 % des collaborateurs de SFIL ont été en mesure de travailler à distance grâce notamment aux habitudes prises, depuis plusieurs années, dans le cadre de l'accord d'entreprise relatif au télétravail.

Très rapidement, des solutions de visio-conférences ont été développées pour les périodes de confinement 100 % à distance mais aussi pour favoriser le travail et les interactions en mode hybride, lorsqu'une partie des salariés étaient sur site et l'autre à distance.

Afin de rester à l'écoute de l'ensemble de ses salariés et prestataires externes, SFIL a mené 5 micro-sondages intitulés « Comment allez-vous ? », dont les résultats ont été analysés afin de permettre à la direction de l'entreprise de prendre au fil de l'eau les mesures les plus appropriées pour accompagner l'ensemble des collaborateurs.

L'entreprise a aussi été particulièrement attentive aux situations individuelles (personnes fragiles, personnes aidantes, collaborateurs en situation de handicap) afin de leur permettre de continuer à exercer leurs activités dans les meilleures conditions.

Les collaborateurs le souhaitant ont ainsi pu s'appuyer sur l'accompagnement proactif des référents du réseau interne de prévention des risques humains, de la référente handicap ou encore bénéficier d'un soutien psychologique anonyme, gratuit et 7 jours sur 7.

Plusieurs salariés en situation de handicap ont pu bénéficier de l'appui d'un ergonome pour l'optimisation de l'aménagement de leur poste de télétravail, en lien avec la médecine du travail.

SFIL est restée très attentive au maintien du collectif et de l'esprit d'équipe au cours de l'année et a adapté régulièrement, et de manière flexible, son organisation de travail dans le respect des consignes sanitaires. Ainsi, lorsque le gouvernement a autorisé le retour sur site, SFIL a favorisé, dans le cadre d'un dialogue social de qualité, le retour progressif de ses collaborateurs dans les locaux de l'entreprise, favorisant l'adhésion grâce à la communication spécifique déployée par la Direction des ressources humaines et par le management.

Enfin, SFIL s'est adapté et a continué d'offrir à ses collaborateurs des cours yoga et de méditation en ligne.





Le groupe a cependant souhaité aller au-delà des changements réalisés sous la contrainte de la crise sanitaire et en faire une opportunité de transformation choisie. Le projet Demain@SFIL a ainsi été lancé afin de pérenniser les bonnes pratiques identifiées dans les nouveaux modes de travail.

Face à la situation sanitaire et aux mesures de confinement, SFIL a su adapter en profondeur ses modes de travail, en fonctionnant en mode « hybride » combinant le travail sur site et à distance. Ce mode de travail est devenu la nouvelle norme.

Le projet Demain@SFIL a permis d'identifier 4 axes à investir pour poursuivre la transformation de SFIL dans ce monde hybride:

- Améliorer l'expérience collaborateur du site
- Relancer la dynamique d'innovation
- Renouveler les pratiques managériales
- Favoriser la transversalité

Ces axes on contribué à la définition d'une nouvelle ambition :

- disposer d'espaces de travail désirables, modulables et faisant la part belle au collectif;
- travailler avec des outils collaboratifs et connectés ;
- exercer ses missions sur site, chez soi ou sur un tiers lieu;
- maintenir les échanges traverses entre métiers et tous les niveaux de collaborateurs ;
- adapter les formats de réunions et les méthodes d'animation au monde hybride;
- évoluer vers des pratiques managériales et un modèle d'évaluation de la performance plus agiles ;
- redonner du temps à la rélexion dans un monde de sursollicitation

Les changements, initialement entrepris sous la contrainte de la gestion de crise, se sont ainsi traduits par des souhaits d'évolution durables, partagés par tous, redonnant une place centrale à l'engagement, la coopération et à l'innovation.



Panorama social 2020

- **394** salariés présents au 31/12/2020
- **87** % des salariés en CDI
- 41 apprentis et stagiaires présents au 31/12/2020, 10 % des effectifs
- **8** % de l'effectif
 CDI à temps partiel
- 41,1 % de femmes augmentées et 41 % des hommes
- professionnelle de 93/100



- → 100 % des collaborateurs ont bénéficié du dispositif de télétravail sur l'année 2020
- **2** % de travailleurs en situation de handicap
- Taux d'absentéisme de 1,8 %
- 100 % des collaborateurs formés aux dispositifs réglementaires de conformité
- **41,5 ans** de moyenne d'âge

Dialogue social et représentation du personnel

Levier de régulation sociale, d'agilité organisationnelle et d'adhésion au projet collectif de l'entreprise, le dialogue social est un important marqueur de l'identité de SFIL.

La dynamique de dialogue social a été constructive et riche en évènements durant l'année 2020 :

- Des formations spécifiques
 - (climat, handicap) pour les élus
- Déploiement de la nouvelle instance CSE
- **26** instances IRP

Plus que jamais, les échanges réguliers, sinon quotidiens, avec les représentants du personnel durant l'année écoulée témoignent de l'investissement et de la qualité du dialogue social dans l'entreprise. De plus, 2020 a été exceptionnelle car elle a marqué l'intégration de SFIL dans le Grand Pôle Financier Public, les élus ayant été informés et consultés tout au long du processus d'absorption, auquel ils ont adhéré.



- **70,98** % de participation aux élections professionnelles
- Ouverture des négociations sur le télétravail
- **7** accords collectifs conclus

Bien vivre au travail chez SFIL

En 2020, SFIL a continué d'enrichir sa politique de ressources humaines socialement responsable en proposant de nouvelles mesures aux collaborateurs :

> ➤ Le renforcement du dispositif d'aide à la natalité

> Dès le début d'année et en lien avec les partenaires sociaux, le groupe a renforcé son dispositif de mesures d'aide à la natalité:

- Pour les femmes, la mise en application automatique d'une augmentation forfaitaire minimum garantie de 1 000 € pour un retour de congé maternité ou d'adoption.
- Pour les hommes, un dispositif innovant d'adaptation du temps de travail pour équilibrer les temps de vie en leur permettant de travailler à temps partiel (4 jours par semaine) pendant les 4 mois qui suivent la naissance ou l'adoption de l'enfant sans perte de salaire.
- L'élargissement de la prise en charge des abonnements de mobilité douce

Conformément aux engagements pris en 2019, SFIL a par ailleurs continué



d'encourager le développement des transports verts avec l'élargissement des prises en charges d'abonnement transport au dispositif de partage de vélo (Vélib ou Vélov) ainsi que la prise en charge à 50 % du forfait Véligo, initiative de la Région Ile de France pour favoriser l'essor du vélo électrique.

➤ Un nouvel accord d'intéressement incluant des critères non-financiers

En 2020, SFIL s'est engagée dans les négociations du nouvel accord d'intéressement avec l'ambition de valoriser une performance socialement responsable et a défini, avec ses partenaires sociaux, une formule de calcul de l'intéressement par l'intégration de critères non financiers.

L'index Egalité Professionnelle, la réduction du stockage des données ou l'acculturation à la « risque attitude » sont ainsi dorénavant pris en compte dans les conditions de déclenchement de l'enveloppe d'intéressement, garantissant l'investissement de chacun dans une performance collective et responsable.

La journée des « SFILOUX »

Le 26 février, SFIL a accueilli une cinquantaine d'enfants des collaborateurs de 6 à 14 ans pour une nouvelle Journée de la famille, sur le thème du développement durable. Les ateliers organisés tout au long de l'après-midi ont permis aux enfants de s'éveiller au monde de demain et d'acquérir des outils pour inventer le meilleur des futurs.

Le choix du prestataire s'est inscrit dans la continuité de l'engagement de SFIL dans la RSE : Futur en Herbe est une entreprise de l'économie sociale et solidaire.









0

Accompagner l'évolution professionnelle

SFIL a poursuivi son partenariat avec INNERSHIP pour intégrer au mieux les nouveaux arrivants. Ce dispositif de parrainage, associant parcours digital et coaching externe ou interne pendant les 6 premiers mois dans l'entreprise, a concerné une quinzaine de collaborateurs en 2020. De plus, afin de tenir compte de l'impact du contexte sanitaire sur les liens sociaux, SFIL a en parallèle réactivé son programme de parrainage qui permet aux nouveaux arrivants qui le souhaitent d'être parrainés par une personne plus senior d'une autre filière de l'entreprise (échanges réguliers, mises en contact, « réseautage »).

Après un *test & learn* lancé par le Réseau AVEC'L de SFIL pour déployer le mentorat

au sein de l'entreprise, en lien avec la Direction des ressources humaines, SFIL a intégré la 7e promotion du programme de mentorat « FIDES » du Groupe CDC, programme inter-filiales déployé par le réseau mixité Alter Egales. Des mentors SFIL accompagnent ainsi des mentoré(e) s du groupe CDC et inversement, ce qui permet de favoriser les échanges de bonnes pratiques comme la diversité.

Formation

Les actions déployées par SFIL en 2020 ont visé à optimiser l'employabilité des collaborateurs et à favoriser la mobilité professionnelle et les évolutions dans le cadre de la gestion des carrières.

Trois axes de développement des compétences :

En 2020, et malgré le confinement, 814 jours de formation ont été dispensés par SFIL (5 700 heures sur une base de 7 heures/jour), soit un effort de formation de 2,2 jours par collaborateur.

L'année 2020 a été atypique au regard des longues périodes de confinement et donc de télétravail généralisé. Ainsi, de nombreuses formations qui se pratiquaient auparavant en présentiel ont dû s'adapter aujourd'hui en digitalisant leur contenu.

Gestion de la performance

Afin de toujours mieux traduire sa raison d'être et ses ambitions stratégiques dans la gestion de la performance et d'apporter plus de transparence à ses collaborateurs, SFIL a fait évoluer son processus d'évaluation annuel.

De plus, pour favoriser la transparence du modèle d'évaluation, un parcours de formation spécifique a été déployé à destination des managers de SFIL accompagné de sessions d'information à destination de l'ensemble des collaborateurs. Le renforcement de la transparence de l'évaluation individuelle vient s'ajouter au dispositif de médiation déjà en place chez SFIL depuis 2 ans. Dès lors, au-delà de la simple compétence et de la performance technique individuelle, SFIL affirme son attachement à une performance durable générée par une performance comportementale en faveur du collectif.



Contribuer à la responsabilité sociétale de l'entreprise Formations pour la promotion des femmes, e-learnings, acculturation risques

Accompagnement du changement et transformation de SFIL Gestion de la performance et management à distance, développement de l'agilité

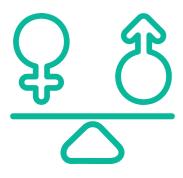
Formation métiers & règlementaires Actualisation des compétences techniques des collaborateurs



L'égalité professionnelle et la promotion des femmes

Si l'effectif de SFIL demeure encore aujourd'hui majoritairement masculin, le taux de féminisation de l'effectif continue sa progression depuis 2017, notamment sur la population cadre CDI, et atteint 44,2 % de l'effectif total.

SFIL veille à l'équilibre des genres dans sa politique de mobilité et de recrutement. En 2020, les femmes représentent 56 % des mobilités, y compris les arrivées en provenance du bassin d'emploi (Groupe CDC, La Banque Postale) et 44 % des recrutements externes (CDI et CDD). Ainsi, la moitié des recrutement et mobilités concernait des femmes. En dépit d'un volume de candidatures reçues majoritairement masculin (2/3 des candidatures), les recrutements réalisés sont équilibrés (recrutements externes ou mobilité).



Index d'égalité professionnelle 2020

L'index d'égalité professionnelle est calculé sur 100 points et publié annuellement à partir de 5 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes,
- L'écart de répartition des augmentations individuelles,
- ➤ L'écart de répartition des promotions,
- ➤ Le nombre de salariées augmentés à leur retour de congé de maternité,
- ➤ La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations.

Au titre de l'année 2020, SFIL a obtenu la note de **93 sur 100**. Cette note, en progression de 6 points depuis la création de l'indicateur en 2018 et situé au-delà du minimum de 75 points requis, illustre l'engagement continu de SFIL en faveur de l'égalité professionnelle.

En 2020, durant le projet d'optimisation de son plan de succession, SFIL a réalisé un second exercice visant à identifier exclusivement des successeurs féminins. Cet exercice s'est ainsi transformé en outil de gestion des carrières et doit permettre à SFIL d'offrir aux femmes à potentiel une trajectoire de carrière dynamique et promouvoir la féminisation des postes clés de la finance.

Sur l'ensemble du plan de succession⁹, 72 % des postes ont permis d'identifier une femme dans les successeurs potentiels.

Le réseau interne AVEC 'L

Une nouvelle dynamique cette année pour ce réseau interne crée en 2016 qui a pour ambition de favoriser la mixité au sein de la banque : renouvellement des membres de son bureau, articulation effective avec Alter Egales, le réseau mixité du Groupe CDC, co-construction et priorisation de la feuille de route à 3 ans avec l'ensemble de ses membres (plus de 40 collaborateurs et collaboratrices de SFIL engagés, soit

10 % des effectifs) avec 3 axes prioritaires : actions de sensibilisation sur les stéréotypes de genres, organisation de « cafés littéraires » visant à sensibiliser aux bénéfices et forces qui découlent de la mixité, et soutien aux associations accompagnant des femmes.

Le renforcement du dispositif de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes

SFIL a mis en place dès sa création un dispositif de détection et de prévention des risques humains incluant notamment la lutte contre les discriminations et les inégalités de traitement, le harcèlement moral et sexuel et les violences au travail.

Ce dispositif dédié s'appuie notamment sur 3 référents risques humains ainsi que sur un processus les associant ces référents internes aux acteurs externes et l'adhésion au service d'écoute externalisé ALLODISCRIM.



^{9.} Exercice permettant de garantir la continuité de l'organisation en identifiant les postes clés, en mesurant le risque de défaillance des personnes qui les occupent et en mettant en œuvre les actions nécessaires pour en assurer la succession.

En 2020, SFIL a renforcé le dispositif existant avec ALLOSEXISM, cellule externe 100 % web 24/7/365 assurant un service d'information, de diagnostic et de conseils, portant sur des situations concrètes relatives à des discriminations et/ou inégalités de traitement, de harcèlement moral et à des situations de violence, d'agissement ou de harcèlement à caractère sexuel ou sexiste émanant de salariés ou de prestataires de SFIL.

Il est ouvert à toute personne salariée de SFIL, à toute personne postulant au sein de SFIL depuis moins de 3 mois ainsi qu'à toute personne ayant quitté SFIL depuis moins de 6 mois. Des alertes peuvent également être remontées via la plateforme externe Signalement.net, tel que détaillé au chapitre suivant. SFIL dispose dorénavant de deux référents (Employeur et CSE) chargés de la lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes. Ce dispositif sera complété en 2021 par un dispositif complémentaire de formation des « acteurs de premières ligne » (équipe RH, référents sexismes Employeur et CSE, référents risques humains).



Un parcours digital pour sensibiliser les collaborateurs

SFIL a commencé à déployer auprès de l'ensemble de ses collaborateurs la sensibilisation « Agir contre le sexisme ordinaire », sous format digital, initialement lancée au sein du Groupe CDC par le réseau mixité ALTER EGALES, en lien avec différentes directions des ressources humaines du Groupe ainsi qu'avec le Réseau AVEC'L de SFIL.

ANCRER LES DISPOSITIFS DE CONFORMITÉ DANS LA DÉMARCHE RSE

LA DYNAMIQUE DES DISPOSITIFS INTERNES



Un nouveau code d'éthique et de déontologie

En mars 2020, le Code d'Ethique et de Déontologie a été entièrement refondu dans l'optique de mieux guider et aider les collaborateurs à prendre leurs décisions et exercer leurs missions en respectant le droit et les règles d'éthique dans le cadre de leurs activités.

Ce code promeut le respect des droits humains, de l'environnement, la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le respect de l'intégrité des marchés, la protection des données, la conduite à tenir en matière de cadeaux et invitations et les achats responsables.

Ces règles vont au-delà de la stricte application des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le code établit les règles de comportement applicables tant au sein du Groupe SFIL que vis-àvis de l'extérieur (clients, fournisseurs, prestataires, investisseurs et marchés financiers...) et plus généralement de la société dans son ensemble. Il comprend ainsi quatre volets : un volet « éthique au quotidien », un volet « relations avec les tiers », un volet « protection et réputation du Groupe SFIL » et un volet « sécurité financière ».

Par ailleurs, un Code de conduite en matière d'anti-corruption a été intégré. Celui-ci décrit les enjeux pour SFIL en termes de prévention de la corruption et du trafic d'influence, et traite du thème transversal de la prévention et de la gestion des situations de conflit d'intérêt.

La prise de connaissance du nouveau code s'est accompagnée de la confirmation par les collaborateurs de sa réception et la réitération de leur engagement à le respecter sous forme d'accusé-réception.

Ce code est accessible sur le site intranet de l'entreprise et sur les sites internet de SFIL et de CAFFIL.

Un dispositif d'alerte interne élargi et sécurisé

La dernière modification du code d'éthique et de déontologie intègre le nouveau dispositif de droit d'alerte.

Un dispositif d'alerte interne est en place au sein de SFIL depuis 2015. Profondément révisé en 2019, son déploiement était conditionné à la mise en œuvre d'une solution technique permettant d'assurer la confidentialité des signalements et la protection des lanceurs d'alerte. Le choix s'est porté sur une plateforme externe « Signalement.net » laquelle a été déployée en juin 2020.

Ouvert aux collaborateurs de SFIL, il est dorénavant ouvert aux mandataires sociaux, collaborateurs extérieurs ou occasionnels du groupe SFIL, entendus comme



les salariés d'un prestataire au service de SFIL. Le champ des alertes pouvant être remontées a également été élargi.

L'optimisation des dispositifs de formation au service de la diffusion de la culture de conformité

L'appropriation par les collaborateurs du Code d'éthique et de déontologie, mais plus généralement des dispositifs de conformité qui contribuent à la démarche RSE du groupe SFIL, requiert le déploiement d'un plan de formation robuste. C'est la raison pour laquelle l'offre de formation en e-learning a été enrichie avec trois nouveaux modules en matière de LCB/FT, de prévention de la corruption et de protection des données personnelles.

Destinés à l'ensemble des collaborateurs, ces e-learning s'accompagnent d'un test de connaissances. Dans un contexte de télétravail lié à la crise sanitaire, cette offre a permis d'atteindre le taux de 100 % de collaborateurs formés à fin décembre 2020.

Les formations dispensées chez SFIL en matière de conformité



E-learning tous collaborateurs



Corruption



Lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT)



Présentiel



Dispositif conformité (tous collaborateurs)



Corruption (collaborateurs exposés)



Abus de marché (collaborateurs exposés)



LCB-FT (collaborateurs exposés)

L'actualisation du dispositif de lutte contre le blanchiment

Actualiser les dispositifs périodiquement, notamment au regard des évolutions réglementaires, contribue à la robustesse des dispositifs en place. Concernant la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, postérieurement à la transposition en droit français de la 5^e directive européenne, SFIL a actualisé sa procédure générale LCB-FT, qui impose de mettre en œuvre des contrôles renforcés dans le cadre de l'entrée en relation avec des tiers en risque fort. Dans ce cadre, la classification des risques de LCB/FT et la classification des risques pays ont été actualisés.



La politique achats prévoit que chaque entrée en relation d'affaire avec un fournisseur ou un prestataire s'inscrive dans le respect d'une procédure d'évaluation des tiers laquelle est entrée en vigueur en novembre 2019 et a été déployée tout au long de 2020. Dans ce cadre, SFIL conduit des diligences afin d'identifier et d'évaluer la réputation, la probité et plus globalement, les risques de non-conformité induits par les relations d'affaires avec des tiers et ce, à l'entrée en relation puis tout au long de la relation.

Afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs, la direction métier à l'origine de l'entrée en relation est chargée de collecter les documents et informations nécessaires à l'évaluation et de les transmettre à la direction des achats. Par ailleurs, avant l'entrée en relation, les tiers pressentis font l'objet d'un filtrage systématique par la direction de la conformité au regard des listes de sanctions, des personnes politiquement exposées et des potentielles informations négatives susceptibles de les concerner.

SFIL s'assure également que ses fournisseurs réalisent leurs prestations dans le respect des obligations sociales et fiscales. A cet effet, le déploiement de

l'outil « Provigis » a permis de systématiser les relances, avec un suivi des attestations requises.

Cette démarche de filtrage des fournisseurs et prestataires s'inscrit dans le processus d'harmonisation des dispositifs et du pilotage du Groupe Caisse des Dépôts.

L'association des fournisseurs à la démarche RSE de SFIL

Au-delà de l'évaluation des fournisseurs sur la dimension éthique de la RSE, SFIL a engagé des réflexions sur la mise en place d'une approche plus systématisée de l'engagement de ses fournisseurs sur les axes sociétaux et environnementaux.

L'élaboration d'une Charte interne RSE Fournisseurs est par ailleurs à l'étude.

La structure du questionnaire annuel fournisseurs a été revue sur la partie RSE pour le rendre plus facilement exploitable et des consultations ont été lancées pour la mise en place d'un outil d'aide à la collecte et à l'analyse des informations RSE. L'objectif recherché est d'être en mesure d'assurer un suivi cohérent et uniforme dans le temps, pouvoir apprécier des marges de progression et engager un dialogue RSE dans toutes ses composantes avec nos fournisseurs essentiels.

La gestion de la relation fournisseurs durant la crise sanitaire

SFIL a veillé tout particulièrement à entretenir des relations très suivies avec ses fournisseurs tout au long de la crise sanitaire afin de les soutenir et mettre en place les moyens adaptés pour leur permettre d'assurer leurs prestations :

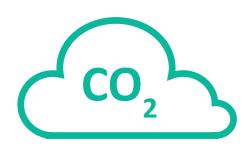
- Des communications hebdomadaires ont été assurées avec les fournisseurs de prestations essentielles pour partager leurs éventuelles difficultés.
- Les contrats de prestations intellectuelles ont évolué afin d'y intégrer le télétravail avec des moyens matériels adéquats.
- Les processus internes de validation des factures ont été revus et adaptés pour ne pas dégrader les délais de règlement qui auraient été particulièrement préjudiciables aux nombreux fournisseurs de petite taille.

Grâce à l'implication de toutes les parties prenantes, la continuité d'activité avec les fournisseurs a été assurée avec succès.

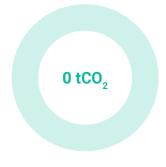
3. IMPACT CARBONE



Conformément à sa feuille de route, et dans une volonté d'amélioration continue de sa démarche RSE, SFIL a procédé en 2021 à la mesure volontaire de ses émissions de gaz à effet de serre pour la troisième année consécutive, sur le périmètre de l'année 2020. La mesure a porté sur ses sites d'Issy-les-Moulineaux et Lyon, selon les trois scopes d'émissions de gaz à effet de serre :



Répartition de la mesure pour l'année 2020¹⁰



60 tCO₂



SCOPE 1

Emissions directes fugitives dues à l'activité de l'entreprise

SCOPE 2

Emissions indirectes liées aux consommations énergétiques

SCOPE 3

Autres émissions indirectes, hors investissements : achats de biens et de services, immobilisations (équipements, bâtiments, etc.), déplacements (trajets professionnels et domicile-travail)



10. La mesure a été validée par le cabinet Carbone 4 ©, qui a revu i) l'application des principes de comptabilité d'empreinte carbone ii) le périmètre considéré au sens de la méthodologie de comptabilité d'empreinte carbone iii) l'application des facteurs d'émissions à jour de l'ADEME.

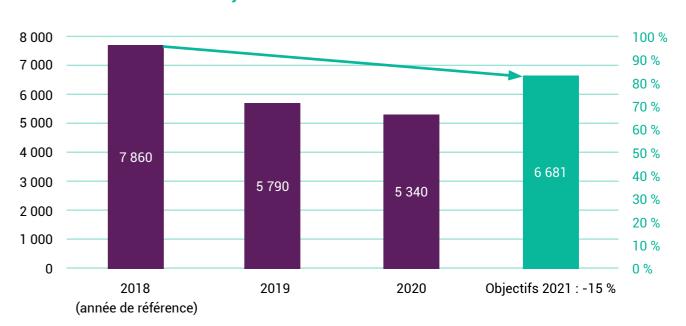


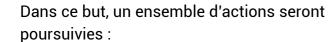
En 2019, SFIL a pris l'engagement de réduire ses émissions de CO₂ d'au moins 15 % sur 3 ans, soit d'ici la mesure pour l'année 2021, qui sera effectuée et publiée en 2022.

Bien que de bons résultats aient déjà été obtenus, SFIL maintiendra, pour l'année à venir, ses efforts de maitrise de réduction de son bilan carbone.

Evolution des émissions de gaz à effet de serre du groupe SFIL - en tCO₂ par année

Objectifs: -15 % d'ici le 31/12/2021





₫.	Allègement des émissions et coûts liés à l'exploitation des données informatiques	Projets de rationalisation : décommissionnements d'applicatifs, abandon de serveurs ancienne génération très consommateurs, nettoyage des données stockées.
	Télétravail	1 à 2 jours de télétravail par semaine possibles, sous réserve de l'accord du manager hors contexte COVID exceptionnel.
010	Encouragement de la mobilité douce	Prime verte pour l'achat d'un vélo électrique et indemnité kilométrique pour les collaborateurs se déplaçant à vélo sur tout ou partie de leur trajet domicile-travail
	Déplacements professionnels	Systématisation de l'utilisation du train, au lieu de l'avion, pour toutes les destination en France métropolitaine et en Europe proche accessibles par rail en moins de 3 h 30
Ä	Politique achats	Enrichissement des échanges avec les fournisseurs afin d'y associer des critères extra-financiers

Zoom sur le « challenge Clean Data »

Dans une volonté d'agir sur les impacts environnementaux du numérique et d'y sensibiliser ses collaborateurs, SFIL a organisé, en octobre, sous la forme d'une « mobilisation flash » de 4 semaines, un challenge inter-directions de nettoyage des données stockées dans les répertoires de l'entreprise.

L'évènement a mobilisé l'ensemble des collaborateurs et permis de diminuer les données visées de plus de 30 % (-8600 Giga octets).

Si l'opération a été un succès en termes de réduction des données, elle a également permis une prise de conscience, de la part des collaborateurs, sur la problématique de la hausse exponentielle du stockage de données. Une surveillance régulière sera par ailleurs mise en œuvre par le Groupe afin de contenir les futures hausses de données.



INDICATEURS DE SUIVI DES ODD 2020

	Objectifs 2020 SFIL	Résultats 2018 Obtenus	Résultats 2019 Obtenus	Résultats 2020 Obtenus
	Assurer un sentiment de bien-être au sein de l'entreprise pour les collaborateurs	➤ 84 % des collaborateurs apprécient l'équilibre entre leurs vies professionnelle et personnelle	> 88 % des collaborateurs apprécient l'équilibre entre leurs vies professionnelle et personnelle	➤ 85 % des collaborateurs ont déclaré « se sentir bien » lors des micro-sondages périodiques « Comment allez- vous ? »
		➤ 3 référents- médiateurs		➤ Accompagnement personnalisé de 15 collaborateurs (F/H)
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÉTRE	Prendre des actions en		➤ Plus de 100 formations dispensées en 2019	➤ Ligne de soutien psychologique ELEAS
	matière de risques humains			➤ Micro-sondages de mesure du moral des collaborateurs (F/H)
				➤ Ateliers sur la parentalité en période de confinement
	Encourager le télétravail	➤ 58 % des collaborateurs en CDI pratiquent le télétravail	➤ 80 % des collaborateurs en CDI pratiquent le télétravail	➤ 100 % des collaborateurs ont télétravaillé en 2020
	Participer au développement de l'éducation	➤ 16 écoles et CFA subventionnés	➤ 15 écoles et CFA subventionnés	➤ 5 écoles et 4 organismes spécialisés (handicap, égalité des chances) subventionnés
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	Investir dans la formation des jeunes	➤ 9 % d'alternants	➤ 10 % d'alternants	➤ 10 % d'alternants
	Assurer la formation constante des collaborateurs	➤ 86 % de l'effectif formé	➤ Non repris	➤ Non repris
5 (SAUTI DODE	Assurer l' égalité entre les sexes	➤ 43 % de collaboratrices (en CDI) et index d'égalité femmes-hommes de 87/100	➤ Index d'égalité 2019 : 92/100	➤ Index d'égalité 2020 : 93/100
	Adopter des pratiques responsables dans l'économie circulaire de la Banque	➤ 120 tCO₂e émises par les deux sites ➤ 7 % de l'empreinte carbone correspondant aux déplacements (professionnels et domicile-travail)	➤ Politique voyages intégrant les aspects extra-financiers : mise en œuvre en décembre 2019	➤ Elargissement de la prise en
12 CHOMBITON PROPERTY CONTROL OF THE PROPERTY CONTROL			➤ Etude des dix plus gros fournisseurs : en cours	charge des abonnements de mobilité douce
			➤ Remplacement de la flotte de véhicules par de l'hybride ou de l'électrique : non réalisé en 2019	 Réduction de plus de 30 % des données stockées par l'entreprise (Challenge Clean Data)
			➤ Création d'un livret éco- geste : non réalisé en 2019	<i>Julia</i>)
13 MESURES RELETIVES LIST COMMENTS LIST COMMENTS CENTRALES CENTRALES	Considérer et diminuer l'empreinte carbone de SFIL	➤ 7 870 tCO ₂ e émises par le Groupe	➤ Empreinte carbone 2019 : 5 790 tCO₂e	➤ Empreinte carbone 2020 : 5 340 tCO₂e



89

4. PERSPECTIVES

Poursuite de Demain@SFIL

Le projet Demain@SFIL a donné naissance à de nombreuses initiatives transverses répondant aux attentes de l'organisation pour l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Une quinzaine de projets ont été identifiés comme étant des leviers de performance collective et individuelle, et les suivants ont été priorisés pour 2021 :

- La négociation d'un nouvel accord sur l'exercice du télétravail chez SFIL
- L'adaptation des formats et des méthodes d'animation des réunions, inspiré des méthodes agiles
- ➤ La mise en place de feedback (continu/360) pour une meilleure



évaluation de la performance et une communication plus fluide entre collaborateur/manager

➤ L'évolution des locaux, valorisant le collectif et privilégiant les échanges, maintenant une qualité d'équipements et un confort reconnu et apprécié chez SFIL.

SFIL continuera en 2021 à s'adapter à son environnement pour maintenir sa performance et anticiper les évolutions nécessaires à sa pérennité tout en veillant au bien-être de ses collaborateurs.



Nouvel accord de Télétravail

Dans le prolongement des travaux réalisés dans le cadre de Demain@SFIL, la Direction a invité les partenaires sociaux à négocier le futur accord de télétravail qui tirera les enseignements des évolutions nécessaires au regard de la situation, et qui ont contraint l'entreprise à déployer le télétravail à plus grande échelle.

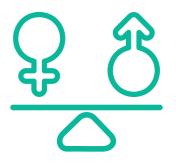
Le futur accord sera fondé sur les principes fondateurs suivants :

- ➤ Préservation du lien social dans l'entreprise,
- > Respect de la vie privée,
- ➤ Equité,
- ➤ Egalité de traitement entre les collaborateurs,
- ➤ Droit à la déconnexion de chaque salarié.

Egalité professionnelle

En 2021, SFIL maintiendra son ambition et ses actions sur le champ de l'égalité professionnelle par l'amélioration du plan de succession 100 % féminin et le renforcement de ses dispositifs de maintien :

- ➤ De l'objectif ambitieux de 2/3 de femmes dans les mouvements d'effectifs (recrutement externes, promotions, mobilités) des classifications conventionnelles les plus élevées
- ➤ Des programmes de détection et de formation spécifiques à la population féminine (par exemple programme de formation « être actrice de son ambition ») et définition d'accompagnement dédié (assessment, coaching si besoin).
- ➤ Des initiatives de féminisation des métiers de la finance via la politique écoles et le recours à l'apprentissage.



Formation

Le développement important du format e-learning des formations et la décentralisation des formations techniques au sein des directions métiers ont rendu nécessaire la modernisation de l'outil de gestion des formations.

Le nouvel outil choisi, Syfadis, utilisé par la Caisse des Dépôts, sera intégré au cours du premier semestre 2021 et apportera une interface intuitive et conviviale permettant de gérer de façon plus efficace et opérationnelle l'ensemble des formations.

Compensation carbone

SFIL s'inscrit dans le principe de la contribution à la trajectoire vers la neutralité carbone via le triptyque « mesurer, réduire, compenser ».

En complémentarité des actions déjà entreprises pour réduire ses propres émissions, SFIL étudie ainsi le lancement, en 2021, d'un projet de compensation d'une partie de ses émissions de gaz à effet de serre via un projet de réhabilitation forestière, en collaboration avec la Caisse des Dépôts et la Société Forestière.



AXE 2 NOS POLITIQUES INTERNES : ENGAGEMENTS ODD CHIFFRÉS POUR L'ANNÉE 2021

En 2020, le Groupe SFIL s'est fixé des objectifs précis de contribution aux 9 ODD qu'il a priorisés, et a redéfini des indicateurs étroitement liés avec ses activités et son ADN de banque publique de développement.

ODD	Objectifs SFIL	Indicateurs	Objectifs chiffrés 2021
		Pourcentage de collaborateurs en CDI pratiquant le télétravail	> 80 %
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÉTRE	Contribuer au bien-être de nos collaborateurs	Sonder les collaborateurs sur l'appréciation de l'équilibre entre leurs vies professionnelle et personnelle	2 fois par an
		Taux d'absentéisme sur l'année	< 3,4 %
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	Fonctionnement interne - Promouvoir la formation, la diversité et l'égalité des chances	Nombre d'alternants accueillis dans l'année	> 5 % de l'effectif
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SELES	Faire progresser l'égalité professionnelle et promouvoir la parité femmes/hommes	Index d'égalité femmes/hommes dans l'entreprise	>= 90 %
13 MESURES RELATIVES ALA LUTTE CONTRE LES CHANGMENTS CLIMATIQUES	Réduire notre empreinte carbone	Réduction de nos émissions de CO ₂ (en tCO ₂ e)	- 15 % sur 3 ans (entre la mesure 2019 et la mesure 2021)

AXE 3

L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS



SFIL dispose d'un groupe « Engagement Collaborateurs », qui réunit les salariés de l'entreprise souhaitant contribuer à l'élan collectif en termes de solidarité, de sensibilisation ou d'amélioration des pratiques en matière de développement durable. Fort de plus d'une vingtaine de membres issus de toutes les directions, il se réunit 3 à 4 fois par an pour échanger et porter les initiatives dans l'ensemble de l'entreprise.

1. MOBILISER



La campagne solidaire de don de jours « Restons unis pour les plus vulnérables »

Face à la crise sanitaire et économique, SFIL a souhaité proposer un dispositif solidaire. En lien avec les partenaires sociaux, le Groupe a signé un avenant à l'accord « bien vivre au travail » permettant aux collaborateurs de renoncer à un ou plusieurs jours de repos au profit d'un don financier en soutien à l'action « Restons unis pour les plus vulnérables » lancée par la Fondation de France.



Cette opération a pour but de venir en aide aux personnes vulnérables fragilisées par la crise sanitaire et économique. Afin de soutenir cet élan de solidarité, SFIL a abondé à 100 % l'ensemble des sommes collectées. Avec 56 collaborateurs contributeurs, plus de 43 000 € ont pu être récoltés.



LES AUTRES INITIATIVES SOLIDAIRES



La course Odysséa

Pour la première fois, AVEC'L, réseau mixité du groupe SFIL, s'est fait l'ambassadeur de l'initiative portée depuis 2015 par Alter Egales, le réseau Mixité du Groupe Caisse des Dépôts, afin d'organiser une course connectée « Odysséa 2020 » en faveur de la recherche contre le cancer du sein.

Au total, 50 collaboratrices et collaborateurs de SFIL ont participé à l'initiative, qui s'est tenue du 1^{er} au 4 octobre 2020 au format « Challenge Connecté » (participation individuelle) en raison des restrictions sanitaires.

Odysséa est une association à but non lucratif créée en 2002 dont les fonds récoltés servent à financer les programmes de recherche de nouveaux traitements contre le cancer du sein, et à améliorer les parcours de soin des malades.



La poursuite de l'arrondi sur salaire

Depuis 2018, SFIL propose à ses collaborateurs de participer au dispositif de l'arrondi sur salaire via la plateforme « Microdon ».

Les fonds récoltés sont reversés à deux associations choisies par les collaborateurs : l'Etoile de Martin, qui soutient la recherche contre le cancer chez l'adolescent, et Planète Urgence, qui développe des programmes de protection de l'environnement. En 2020, 15 % des collaborateurs adhèrent au dispositif, qui a permis :

- La collecte de 1 901 € pour l'association l'Etoile de Martin
- ➤ La plantation de 975 arbres par l'association Planète Urgence dans le cadre de leurs programmes de réhabilitation de l'écosystème en Indonésie, au Cameroun et à Madagascar.



2. SOUTENIR

LES ACTIONS DE MÉCÉNAT



Le Campus de l'innovation pour les lycées : l'inclusion sociale par le savoir

Le projet « Campus de l'innovation pour les lycées » du Collège de France s'inscrit dans une convention de partenariat signée avec le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR).



COLLÈGE DE FRANCE

Le projet vise à faire partager à des élèves de terminale des lycées généraux technologiques et professionnels situés dans des zones urbaines et rurales d'éducation prioritaire, ainsi qu'à leurs enseignants,

un « accès au savoir en train de se faire » pour sensibiliser ces élèves au nécessaire questionnement inhérent à toute démarche académique.

SFIL soutient financièrement le « Campus » depuis 3 ans. Le soutien apporté permet de financer une partie des interventions dans les lycées, des captations de cours et la réalisation des vidéos pédagogiques et une partie des coûts de rédaction et de formatage des chapitres d'économie.

L'année dernière, ce soutien a été multiplié par deux, faisant de SFIL le 1^{er} financeur du programme avec BNP Paribas.

L'action du « Campus » se décompose en deux grands axes : des interventions de professeurs dans les lycées et la mise à disposition pour les lycéens, et plus largement du public, de savoirs sous différentes formes (notamment des cours) sur différents médias (notamment sur le site du Collège de France).

Bilan mars 2019 à mars 2020 interventions dans les lycées : bilan par matière



- > 10 lycées visités
- > 1 020 élèves et 120 enseignants bénéficiaires du programme



- > 12 lycées visités
- > 930 élèves et 80 enseignants bénéficiaires du programme



débuté en 2020

- > 3 lycées
- ➤ 115 élèves et 9 enseignants bénéficiaires du programme

Bilan mars 2019 à mars 2020 - Production de ressources pour les lycéens

En parallèle de ces interventions, le « Campus » participe à l'élaboration des nouveaux programmes des sciences économiques et sociales (SES) des Lycées. Ces ressources sont proposées sous forme de « manuel » en libre accès sur le site du Collège de France et sur celui de l'Education nationale. Elles seront particulièrement utiles aux professeurs de SES et à leurs élèves, mais pourront aussi être d'un grand intérêt pour un plus large public en France comme à l'étranger, notamment dans les pays francophones.

Sur la période mars 2019 – mars 2020, neuf chapitres de SES ont été réalisés et mis à disposition des lycéens.

Le soutien exceptionnel à l'association Pik-Pik durant la crise sanitaire

SFIL est consciente des grandes difficultés financières traversées par le secteur associatif en raison de la pandémie. N'ayant pu faire appel à ses services afin d'organiser comme chaque année des actions de sensibilisation à destination des collaborateurs, SFIL a versé, fin 2020, un don

exceptionnel de 5 000€ en soutien à l'association *Pik-Pik Environnement*, qui a pour but l'éducation à l'éco-citoyenneté et à l'environnement urbain.

L'INSERTION ET LA RÉUSSITE DES JEUNES



L'accueil de stagiaires de 3° « REP et REP + »

Dans le cadre des actions gouvernementales en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville, un objectif de 30 000 offres de stage d'observation en milieu professionnel a été fixé par le gouvernement en 2020 en faveur des collégiens de classes de 3^e scolarisés dans les établissements des Réseaux d'Education Prioritaires (REP) et Réseaux d'Education Prioritaires renforcés (REP+).

La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les collégiens de 3°, cependant les élèves issus des quartiers prioritaires de la ville rencontrent plus de difficultés à trouver



des stages de qualité, faute de réseaux personnels susceptibles de les orienter ou de les accueillir.

Durant une semaine au mois de février 2020, SFIL a ainsi accueilli 8 stagiaires, dont 6 élèves de classe de 3°, issus d'établissements REP+.

Un parcours sur-mesure a été préparé à leur attention pour la semaine, comprenant la présentation de chaque direction de SFIL, des rencontres avec des personnalités inspirantes, une sensibilisation à la médiation, la présentation de notre démarche RSE et enfin une immersion pendant une matinée au sein de la direction de leur choix.

L'appel à projet « Subir ou Agir » de wweeddoo

Au mois de juin, SFIL a participé à l'appel à projets Subir ou Agir lancé par « wweeddoo », plateforme collaborative dédiée à la réussite des projets des jeunes, dont le but est de soutenir les initiatives positives.

SFIL a choisi d'être partenaire de l'événement sur le thème du Climat. Un jury

interne composé de 10 de collaborateurs membres du groupe « Engagement Collaborateurs » a été mis en place, et celui-ci a voté pour les trois meilleurs projets de la catégorie parmi les 10 finalistes.



La poursuite des programmes de soutien et de parrainage de jeunes

SFIL participe aussi, depuis 2013, au Campus l'Envol, aux côtés de son partenaire La Banque Postale. L'Envol favorise chaque année le parcours scolaire de plus de 150 jeunes élèves méritants et talentueux issus de milieux modestes, ruraux ou urbains, en les accompagnant de façon individualisée du lycée à leur entrée dans une filière sélective de haut niveau dans toute la France, DOM inclus. Le parrainage par des collaborateurs volontaires est, là aussi, l'un des piliers du programme.

En 2020, plusieurs collaborateurs de SFIL ont été sollicités pour un nouveau dispositif, le « parrainage passerelle », qui permettra dès 2021 d'accompagner à distance des groupes de jeunes lycéens dans leur orientation ou de leur permettre de perfectionner leur anglais.

Enfin, le programme de l'Institut Télémaque, via lequel des collaborateurs de SFIL parrainent des jeunes collégiens et lycéens talentueux issus de milieux défavorisés, s'est poursuivi en 2020, avec 9 parrainages, contre 6 l'année précédente.

La réinsertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi

SFIL a poursuivi ses échanges avec la CABAT (Cellule d'accompagnement des blessés de l'Armée de Terre) et a noué un nouveau partenariat avec l'Association ADH (Au-delà de nos handicaps) qui soutient la redynamisation et la réinsertion sociale et professionnelle de blessés psychiques ressortissants des « corps de métiers en uniforme », comme présenté plus loin, dans la partie « L'engagement envers les personnes en situation de handicap ».

3. SENSIBILISER

LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES





En raison de la pandémie de Covid-19, certaines des actions de sensibilisation des collaborateurs initialement programmées pour l'année 2020 n'ont pu être tenues. Néanmoins, SFIL a tout mis en œuvre afin de continuer à informer et sensibiliser ses salariés aux enjeux du développement durable durant la période de travail à distance.

Conférence Zéro Déchet

Au mois de juin, SFIL a organisé une conférence « Zéro Déchet » animée par une intervenante professionnelle. Initialement prévue en présentiel fin mars, elle s'est tenue via trois sessions de visioconférence entre juin et septembre. Près de 50 collaborateurs ont participé aux conférences, qui visaient à les familiariser avec les pratiques de réduction durable de leurs déchets au quotidien.

La campagne de réduction du plastique dans l'entreprise

La problématique de la pollution plastique a été identifiée comme priorité pour l'année 2020 chez SFIL, et a fait l'objet d'une campagne sur l'intranet, les réseaux sociaux et dans les locaux de SFIL, afin d'encourager les collaborateurs à réduire leur utilisation de plastique jetable au profit de contenants durables.



De plus, dans le cadre de l'organisation des réunions et formations dans les locaux de SFIL, les commandes de bouteilles en plastique ont été remplacées par celles de bouteilles en verre, et la mise à disposition de tous les types de gobelets à usage unique a été entièrement arrêtée.

Enfin, dans le cadre des traditionnels cadeaux faits aux salariés chaque fin d'année, des gourdes à eau ont été distribuées à chaque collaborateur en décembre 2020.

La rationalisation des équipements et la sensibilisation à la sobriété numérique

Afin de diminuer le nombre de téléphones portables utilisés dans l'entreprise, SFIL a continué de proposer, en 2020, le dispositif *Bring Your Own Device* (BYOD), donnant aux collaborateurs la possibilité d'utiliser leur propre appareil mobile pour recevoir et traiter leurs messages professionnels, grâce à une application dédiée et ségrégée. Une centaine de collaborateurs adhère à ce dispositif.

De plus, tous les ordinateurs achetés ou renouvelés par SFIL en 2020 portent les labels TCO et EPEAT, qui garantissent notamment un processus de fabrication intégrant les aspects environnementaux ainsi que des critères relatifs à la consom-

mation d'énergie, l'absence de substances dangereuses, et la durée de vie du matériel.

Au mois de mai, SFIL a mené de premières actions relatives à la sobriété numérique, avec la certification « Green IT » d'une collaboratrice. L'entreprise a ensuite souhaité démarrer une sensibilisation progressive de ses collaborateurs, et a organisé pour ce faire, en 2020, à distance :

- ➤ 5 sessions de sensibilisation à la sobriété numérique (60 collaborateurs participants)
- ➤ 4 ateliers collaboratifs de la « Fresque du Numérique » (32 participants au total)



Le recyclage en 2020

En 2020, le dispositif de collecte et de recyclage des canettes, capsules de café, gobelets, bouchons et bouteilles en plastique du site d'Issy-les-Moulineaux, reconduit pour la 4^e année, a permis la

valorisation de 462 kg de déchets. En raison de la pratique du télétravail à 100 % durant une grande partie de l'année, la collecte affiche une baisse naturelle de près de moitié par rapport à l'année 2019.

	2018	2019	2020
Papier	10,2 tonnes	9,4 tonnes	4,5 tonnes
Bouteilles en plastique	121 kg	168 kg	70 kg
Canettes en aluminium	36 kg	73 kg	17 kg
Capsules de café	267 kg	456 kg	316 kg
Gobelets	101 kg	93 kg	46 kg
Piles	60 kg	60 kg	60 kg
Bouchons	N/A	43 kg	11 kg

Du stylo... au mobilier urbain

Depuis plus d'un an, SFIL participe au *Programme de recyclage des instruments d'écriture* lancé par TerraCycle® et Bic®.

En 2020, près de 4 kg de stylos, feutres et surligneurs ont été collectés dans l'entreprise grâce à un bac dédié mis à la disposition des collaborateurs. Pour ces objets, rarement valorisés, une deuxième vie commence... sous forme de mobilier urbain, puisqu'ils sont transformés en mobilier d'extérieur 100 % recyclé et 100 % recyclable.

La Semaine du Développement Durable 2020

A l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, tenue cette année sur 3 semaines au mois de septembre, les collaborateurs ont été sensibilisés à la problématique de la pollution plastique, puis aux impacts environnementaux du numérique et au principe de sobriété numérique, via des communications et des publications sur l'intranet.

La biodiversité

SFIL a poursuivi, en 2020, son parrainage de trois ruches transhumantes auprès d'un apiculteur indépendant localisé dans le Cher, et dont la production est certifiée biologique (certification Ecocert®). Ce parrainage contribue à la sauvegarde des insectes pollinisateurs, à laquelle les collaborateurs sont sensibilisés durant l'année via plusieurs publications sur l'intranet. En 2020, la vente annuelle de miel n'ayant pu être organisée en raison de la pandémie, les pots de miel des ruches de SFIL ont été offerts aux collaborateurs dans le cadre du cadeau de fêtes de fin d'année.





En 2020, SFIL a poursuivi ses nombreux partenariats :

🚾 club être	Club Etre Entreprises	Echanges de bonnes pratiques entre les missions handicap de 200 grandes entreprises
	SOTRES 92	Mise à disposition de salariés en situation de handicap pour des missions ponctuelles
HANDECO	HANDECO Pas-à-Pas	Promotion de l'achat responsable auprès du secteur protégé et adapté
AUDICONSULT Accounting - Audit - Tax - Consultants	Cabinet Audiconsult	Missions de consultance informatique réalisées par des talents autistiques
HASC	HASC (le Handicap au Service des Compétences)	Sensibilisation des collaborateurs et formation des élus du personnel

De plus, SFIL a noué, en 2020, un nouveau partenariat avec l'association Au-Delà de nos Handicaps (ADH), complémentaire au partenariat existant avec la CABAT.

Il s'agit d'une association loi 1901 qui soutient la redynamisation et la réinsertion sociale des soldats blessés, notamment par la pratique d'activités de pleine nature et de thérapies alternatives.

Elle propose des stages d'une semaine à des blessés atteints de SSPT (syndrome post traumatique) autour de trois grands types d'activités : travail de la terre, activités aquatiques et activités thérapeutiques alternatives (yoga, méditation, techniques de respiration, etc.), avec pour objectif de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle de ces blessés.

Ce partenariat se traduit par le co-financement du stage organisé du 7 au 11 septembre, et par la participation à ce stage d'un employé de SFIL, qui a pu témoigner de sa propre expérience de transition réussie, concrétisée par son embauche dans l'entreprise après un stage auprès de la CABAT.

SFIL a signé également un partenariat triennal avec l'ESSEC pour notamment participer à la semaine du « Certificat Handicap & Talents » (conférences, informations juridiques, témoignages d'entreprises), ou pour tutorer des étudiant(s) en situation de handicap. Dans ce contexte, SFIL a participé courant

novembre à l'OPEN FORUM ESSEC, journée entière 100 % en ligne dédiée à l'emploi des personnes en situation de handicap. Une stagiaire a pu ainsi être identifiée pour un stage qui se déroulera en 2021.

La semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées : accueil « Duoday » et ateliers de sensibilisation

Dans le cadre de la SEEPH et dans le contexte sanitaire, SFIL a participé au DuoDay 2020, durant lequel l'entreprise a accueilli des étudiants et des professionnels en situation de handicap pour un stage d'une journée dans l'entreprise.

Né en Irlande il y a dix ans, l'objectif du DuoDay est de changer le regard sur le handicap et de dépasser les préjugés. Au cours d'une journée, une personne handicapée forme un binôme avec un collaborateur d'une entreprise privée ou publique afin de découvrir son activité professionnelle par une participation aux tâches habituelles de celle-ci et/ou une observation de son travail ; de cette rencontre peuvent émerger également des propositions de découvertes de métiers, de stages, voire parfois d'emploi.

Durant la semaine, SFIL a également organisé des ateliers à distance portant sur le handicap psychique. Ces ateliers, animés

par une consultante du cabinet *DFD Consulting* via l'outil Beekast, avaient pour

but de démystifier et d'identifier ce qu'est, et ce que n'est pas, le handicap psychique.



INDICATEURS DE SUIVI DES ODD 2020

	Objectifs 2020 SFIL	Résultats 2018 obtenus	Résultats 2019 obtenus	Résultats 2020 obtenus
11 VILLES ET COMMUNITS ORDRINGES	Participer à un écosystème durable	➤ 87.5 % des directions représentées au Comité de Développement Durable ➤ 100 % des directions impliquées dans la prise de décision	➤ 80 % des Directions représentées dans le Groupe « Engagement des Collaborateurs »	➤ 100 % des Directions représentées dans le Groupe « Engagement des Collaborateurs »
12 CONSOMMATION RESPONSABLES	Améliorer les modes de consommation et diminuer l'impact sur l'environnement	➤ 10 tonnes de papiers collectés et recyclés avec 0 CO ₂ ➤ 568 kg de déchets recyclés	➤ Réduction du parc d'imprimantes : 45 % des imprimantes supprimées ➤ Optimisation des actions de recyclage et de valorisation des déchets : + 48 % de déchets triés et valorisés	➤ Recyclage et valorisation des déchets : - 45 % de déchets triés et valorisés en 2020

3. PERSPECTIVES

Sensibilisation des collaborateurs

SFIL prévoit la mise en œuvre, pour le premier semestre 2021, d'un module de e-learning dédié aux enjeux RSE et déve-loppement durable, à destination de l'ensemble de ses collaborateurs.

Poursuite des actions « Green IT »

Un bilan et « benchmark Green IT » complet sera lancé en janvier 2021 avec comme objectifs, à fin du premier semestre, de :

- Quantifier l'empreinte environnementale du Système d'Information de SFIL
- > Evaluer la maturité des équipes
- Se positionner par rapport à d'autres entreprises
- > Evaluer la marge de progression
- Elaborer un plan d'actions pour SFIL.

Préservation des ressources

➤ Afin d'améliorer les résultats du recyclage des déchets dans l'entreprise et sensibiliser les collaborateurs à améliorer leurs pratiques, SFIL mettra en place, au premier trimestre 2021, une signalétique de tri sur les poubelles de bureau. L'objectif est d'orienter les salariés vers le bac de tri adéquat à utiliser, et ainsi maximiser l'utilisation des dispositifs en place pour les déchets courants (papier, plastique, aluminium).

➤ Dans la continuité des mesures prises en 2020 concernant la réduction de l'utilisation du plastique, SFIL installera, dès le début de l'année 2021 dans les espaces communs de l'entreprise, de nouvelles fontaines à eau, produites par une start-up française de l'Economie Sociale et Solidaire, Castalie. ®

Couplée à la distribution des gourdes menée fin 2020, la mise en place de ces nouveaux équipements, plus modernes et performants, vise à redynamiser l'utilisation des fontaines à eau par les collaborateurs, et à poursuivre les efforts de réduction du plastique dans l'entreprise.



AXE 3 L'ENGAGEMENT DE NOS **COLLABORATEURS: ENGAGEMENTS ODD CHIFFRÉS POUR L'ANNÉE 2021**

En 2020, le Groupe SFIL s'est fixé des objectifs précis de contribution aux 9 ODD qu'il a priorisés, et a redéfini des indicateurs étroitement liés avec ses activités et son ADN de banque publique de développement.

ODD	Objectifs SFIL	Indicateurs	Objectifs chiffrés 2021
4 ÉDUCATION DE QUALITE	Fonctionnement interne : promouvoir la formation , la diversité et l' égalité des chances	Collège de France : nombre de lycéens de Zones d'Education Prioritaire bénéficiant d'un coenseignement pour chaque matière visée par le programme (*sous réserve du contexte sanitaire)	>= 1 400 élèves
		Nombre de stagiaires de 3 e de REP (Réseaux d'Education Prioritaire) et REP+ accueillis dans l'année (*sous réserve du contexte sanitaire)	2 sessions
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Fonctionnement interne : contribuer à l'économie circulaire	Organiser chaque année 1 action de collecte (vêtements, jouets, fournitures) à destination d'une association et 1 atelier de réparation d'objets des collaborateurs	2 actions

SFIL Société anonyme

Au capital de EUR 130 000 150 RCS de Nanterre 428 782 585

Siège social

1-3 rue de Passeur de Boulogne 92130 Issy-les-Moulineaux Tél.: +33 (0)1 73 28 90 90

Création-exécution graphique : bai-bao.fr







